

Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**  
**Est Parisien (93194)**



# RAPPORT 2024

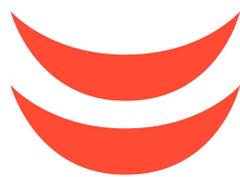
MEDEF DE L'EST PARISIEN - MEDEF 93 | 94  
ORGANISATION PATRONALE INTERPROFESSIONNELLE  
TERRITORIALE & REPRESENTATIVE FONDÉE EN 1927  
[WWW.MEDEF9394.ORG](http://WWW.MEDEF9394.ORG)



**RAPPORT ANNUEL 2024**  
**MEDEF DE L'EST PARISIEN**



G R O U P E  
vyv

 **malakoff  
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



# METAFORE

MEETINGS EVENTS SEMINARS

# TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO DU PRÉSIDENT . . . . .	11
INTRODUCTION . . . . .	14
<b>1 RAPPORT MORAL</b>	<b>17</b>
1.1 CONFORMITÉ DE L'OBJET SOCIAL . . . . .	17
1.2 RÔLE ET MISSIONS . . . . .	17
1.3 UNE ANNÉE (ENCORE UNE FOIS) EXCEPTIONNELLE . . . . .	18
1.4 UN RENFORCEMENT DE NOTRE PRÉSENCE . . . . .	18
<b>2 NOS MISSIONS</b>	<b>21</b>
2.1 AGIR . . . . .	21
2.2 ACCOMPAGNER . . . . .	21
2.3 REPRÉSENTER . . . . .	22
2.4 INFORMER . . . . .	22
<b>3 RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	<b>24</b>
3.1 RESUMÉ . . . . .	24
3.1.1 ADHÉSIONS/DÉMISSIONS/RADIATIONS . . . . .	24
3.2 ANIMATION DU RÉSEAU ET COMMUNICATION . . . . .	26
3.2.1 COMMUNICATION . . . . .	26
3.2.2 MAGAZINE CAP IDF - ÉDITION EST PARISIEN . . . . .	26
3.3 PRISES DE POSITION . . . . .	27
3.4 FIDÉLISATION . . . . .	27
3.4.1 VISITES D'ENTREPRISES . . . . .	27
3.4.2 DÉJEUNERS THÉMATIQUES . . . . .	28
3.4.3 AFTERWORKS . . . . .	28
3.4.4 APPLICATION MOBILE . . . . .	28
3.5 SERVICES . . . . .	30
3.5.1 ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE . . . . .	30
3.5.2 EMPLOI, HANDICAP ET FORMATION . . . . .	30
3.5.3 RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE . . . . .	30
3.5.4 EMPLOI & RECRUTEMENT . . . . .	31
3.5.5 EMPLOI DES SÉNIORS ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES . . . . .	31
3.5.6 MISE EN RÉSEAUX DES ACTEURS DE L'EMPLOI . . . . .	31
3.5.7 MISSIONS LOCALES ET PARRAINAGES . . . . .	33
3.5.8 HANDICAP ET RSE . . . . .	33
3.5.9 CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE . . . . .	35
3.6 MANDATS . . . . .	38
3.6.1 APPELS À CANDIDATURES . . . . .	38
3.6.2 CONSEILLERS PRUD'HOMMES . . . . .	38
3.7 ÉVÉNEMENTS . . . . .	41
3.7.1 TABLES-RONDES, CONFÉRENCES ET DÉBATS . . . . .	41
3.7.2 CALENDRIER GÉNÉRAL 2024 . . . . .	41
3.7.3 CONVENTIONS MEDEF . . . . .	42
3.8 ACTIVITÉ D'ÉDITION . . . . .	44

3.8.1	COLLECTION "LES FONDAMENTAUX" . . . . .	44
3.8.2	LETTRE M . . . . .	44
3.9	FRANCOPHONIE . . . . .	46
3.9.1	ALLIANCES DES PATRONATS FRANCOPHONES . . . . .	46
3.9.2	CLUB FRANCOPHONIE DES AFFAIRES . . . . .	47
3.10	MON MEDEF & MOI . . . . .	49
<b>4</b>	<b>GOVERNANCE</b>	<b>51</b>
4.1	PRÉSIDENTE . . . . .	51
4.2	PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE . . . . .	51
4.3	CONSEIL D'ADMINISTRATION . . . . .	52
4.4	FONCTIONS RÉGALIENNES . . . . .	52
4.5	RENOUVELLEMENTS DE MANDATS . . . . .	54
4.5.1	RENOUVELLEMENTS . . . . .	54
4.5.2	NOUVELLES DÉSIGNATIONS . . . . .	55
4.6	COLLABORATEURS . . . . .	55
<b>5</b>	<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>57</b>
5.1	PRODUITS . . . . .	57
5.1.1	PRODUITS D'EXPLOITATION . . . . .	57
5.1.2	AUTRES PRODUITS . . . . .	57
5.2	CHARGES . . . . .	57
5.2.1	CHARGES D'EXPLOITATION . . . . .	57
5.2.2	CHARGES FINANCIÈRES . . . . .	58
5.2.3	CHARGES EXCEPTIONNELLES . . . . .	58
5.2.4	PLAN D'INTÉRESSEMENT . . . . .	58
5.3	RÉSULTAT 2024 . . . . .	58
5.4	BUDGET 2025 . . . . .	60
5.5	PROJETS 2025 . . . . .	60
<b>6</b>	<b>DIVERS</b>	<b>63</b>
6.1	CERTIFICATION MACARTODESRISQUES . . . . .	63
6.2	MON AIDE CYBER . . . . .	63
6.3	APESA . . . . .	63
6.4	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE . . . . .	64
<b>7</b>	<b>VOS CONTACTS</b>	<b>67</b>
	<b>ANNEXES</b>	<b>69</b>
	MON MEDEF & MOI . . . . .	71
	APESA . . . . .	76
	COMPTES 2024 . . . . .	90
	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES . . . . .	96
	ORDRE DU JOUR . . . . .	98
	PROJETS DE RÉOLUTION . . . . .	101
	METAPHORE : UN LIEU UNIQUE . . . . .	106



## ÉDITO



**Bastien BRUNIS**  
Président

### UN NOUVEAU PROJET

En seulement trois ans, le MEDEF de l'Est Parisien a profondément changé. Grâce à l'engagement de ses adhérents, de ses élus et au travail formidable accompli par l'équipe des permanents, nous pouvons nous réjouir de toutes les étapes déjà franchies : il est temps d'envisager l'avenir avec confiance et ambition sur des bases nouvelles et solides.

C'est le sens de la seconde année de cette nouvelle mandature qui s'ouvre avec cette Assemblée générale qui sera également appelée à se prononcer sur la réforme statutaire importante pour notre organisation patronale.

La promesse que je porte depuis fin 2020 avec notre nouvelle équipe s'est concrétisée depuis dans tous les domaines d'action de notre MEDEF : défense patronale, représentation, services aux adhérents, participation à l'économie locale, promotion de la culture et de l'esprit d'entreprise et réinvestissement du champ intellectuel et des idées. Nous n'avons pas à rougir des résultats obtenus en seulement trois ans au prix d'un immense travail que je tiens à saluer au nom de tous nos membres.

#### **L'année 2023 a été une année de consolidation après deux ans de reconstruction.**

Et c'est sans fausse modestie que nous pouvons aujourd'hui célébrer la place de notre organisation patronale, le MEDEF de l'Est Parisien. Dans une période de crise et d'incertitude, notre organisation patronale constitue un repère fiable pour nos entreprises, un partenaire exigeant et responsable pour les décideurs publics et privés, un élément aujourd'hui indispensable à la réussite de l'Est parisien, de ceux qui vivent, entreprennent, investissent et imaginent le futur de notre cher territoire.

Le MEDEF de l'Est Parisien au 31 décembre 2023, c'est : plus d'adhérents, plus de mandataires, plus de permanents à terme, plus d'actions de terrain, plus d'influence et plus d'impact sur l'économie de l'Est parisien. Surtout, c'est un réel impact sur le quotidien le plus concret des dirigeants d'entreprise. De la crise sanitaire au plan de relance, en

passant par le soutien aux entreprises, nous devons être fiers de l'énergie avec laquelle nous nous sommes mobilisés.

**Je tiens à remercier très chaleureusement les élus, mandataires et collaborateurs qui ont porté, chacun dans leur domaine, la renaissance de notre organisation bientôt centenaire.**

Alors que le pays fait face au défi du décrochage démocratique, leur engagement bénévole fait la différence : il mérite d'être salué et encouragé. Tout cela serait bien entendu impossible sans une équipe de permanents aussi efficace, performante et disponible, remarquablement animée par notre Directeur Général dont je veux tout particulièrement souligner le rôle primordial.

Ce que nous avons accompli tous ensemble en à peine 3 ans et demi doit maintenant nous pousser à être encore plus ambitieux pour nos entreprises, car il reste tant à faire !

Souvent cité en exemple pour la qualité de son travail – entreprises en difficulté, inclusion, grands projets, mandats –, le MEDEF de l'Est Parisien est aujourd'hui l'un des fers de lance de la grande famille du MEDEF. Cette position n'est cependant pas tombée du ciel : elle résulte d'un travail acharné, parfois frustrant, mais constamment tourné vers les adhérents, de plus en plus nombreux et satisfaits. Et c'est avec fierté que je suis, depuis 2023, le porte-parole de Patrick MARTIN, le Président du MEDEF.

Nous sommes, les administrateurs du MEDEF de l'Est Parisien et moi-même, heureux et fiers de ces succès qui sont aussi les vôtres et souhaitons continuer à rechercher le meilleur des services aux adhérents. Incarnation parfaite de ce nouveau projet : le siège de Vincennes, plébiscité par tous, est devenu un lieu incontournable de la vie économique de l'Est Parisien depuis 2022.

En 2023, de nombreuses initiatives sont ainsi déjà prises : Club Francophonie, Co-mex40 territorial ou encore – et c'est une exclusivité – un tout nouveau service d'accompagnement individualisé pour dirigeants : nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin !

De nouveaux services seront également proposés en 2024 dont un service d'intelligence économique et de cartographie des risques au profit de nos entreprises adhérentes.

En effet, réélu l'année dernière à l'unanimité, c'est avec fierté que j'aurais donc l'honneur de remettre dans vos mains, à l'occasion de notre assemblée du 6 juin prochain, la réforme statutaire promise de longue date.



**Bastien BRUNIS**  
*Président*



## INTRODUCTION



**Sébastien VANNEROT**  
Directeur Général

Fondé en 1927, le **MEDEF de l'Est Parisien** ou **MEDEF 93|94**, est la première organisation patronale interprofessionnelle territoriale représentative du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) pour les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et l'une des plus importantes de France.

Implanté à Vincennes (Val-de-Marne) depuis fin 1946, le MEDEF de l'Est Parisien a pour vocation de rassembler, assister, conseiller, défendre et représenter toutes les entreprises de son territoire, quelle que soit leur taille ou leur activité. Plus de 90 % de nos adhérents sont des TPE/PME.

Depuis presque 100 ans, le MEDEF de l'Est Parisien met au cœur de son action la création d'emplois et la croissance durable. Il dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société civile et œuvre auprès des différents décideurs en faveur d'une meilleure compréhension des contraintes et des atouts des entreprises.

Dans un contexte de profondes mutations (économiques, démographiques, numériques, sociétales), il a pour mission de favoriser la liberté d'entreprendre et de valoriser l'entrepreneuriat.

Au quotidien, nous mettons tout en œuvre pour assister les entrepreneurs de notre territoire, pour les accompagner au mieux sur leurs grandes problématiques économiques, fiscales, juridiques ou sociales, mais aussi sur leurs problématiques plus pointues (hygiène, sécurité, formation, handicap, etc.) ou plus complexes (implantation, relocalisation, complexité réglementaire, etc.).

Au terme de la dernière déclaration de représentativité, nous sommes fiers de représenter plus de 1.250 entreprises adhérentes employant directement plus de 375.000 collaborateurs.

Porte-parole de toutes les entreprises, le MEDEF de l'Est Parisien est porteur des projets de ses adhérents et, en qualité d'organisation patronale représentative, l'interlocuteur naturel et privilégié de tous les décideurs et pouvoirs publics sur son territoire, avec lesquels il interagit quotidiennement.

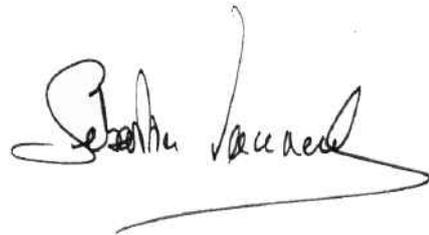
Le MEDEF de l'Est Parisien travaille de concert avec toutes les forces vives régionales, départementales et locales dans un esprit de complémentarité au service de ses adhérents et de son territoire.

Avec plus de trois cent cinquante (350) mandataires issus des rangs de ses adhérents, le MEDEF de l'Est Parisien défend également les intérêts des entreprises et des entrepreneurs dans toutes les juridictions paritaires ou consulaires (conseil des prud'hommes, tribunal de commerce) et instances économiques et sociales (URSSAF, CPAM, CAF, etc.) au niveau local afin de faire valoir le point de vue de l'entreprise, améliorer son environnement et en assurer la bonne gestion de l'argent public (Chambre de commerce et d'industrie).

Ce rapport est l'occasion pour l'ensemble des élus et salariés du MEDEF de l'Est Parisien de vous rendre compte de l'activité menée au cours de l'exercice 2024 dans l'intérêt de l'ensemble des entreprises adhérentes. Le travail qui a été accompli au cours de ces quatre premières années a été gigantesque.

Nous nous efforçons au quotidien de vous accompagner dans vos projets mais aussi dans vos difficultés et pour cela, nous sommes ravis de pouvoir annoncer de nouveaux services en 2024 grâce au renforcement de nos équipes.

Nous sommes heureux de vous compter parmi le premier réseau d'entrepreneurs de France et le premier des départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi que de vous retrouver physiquement dans ce lieu magnifique qu'est notre siège de Vincennes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Vannerot', with a long horizontal flourish extending to the right.

**Sébastien VANNEROT**  
*Directeur Général*



# Chapitre 1

## RAPPORT MORAL

En notre qualité d'organisation patronale, notre rôle premier est de permettre et soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre et de favoriser la création, le développement et la croissance durable et responsable des entreprises sur notre territoire et, plus largement, dans notre pays.

Notre rôle second, mais pour autant primordial, est d'assurer le bon fonctionnement du paritarisme au plan local en remplissant - via la sélection, la formation, la désignation et l'animation de « mandataires » - l'ensemble des missions de services publics qui nous sont confiées.

### 1.1 CONFORMITÉ DE L'OBJET SOCIAL

L'activité du MEDEF de l'Est Parisien, au cours de l'exercice 2024 a été conforme à l'objet social et aux missions (article 4.1 des nouveaux statuts) de l'Association.

Cette nouvelle année de crise a été l'occasion pour notre organisation patronale de démontrer son rôle central dans la co-construction d'un certain nombre de mesures économiques et de renforcer plus encore ses liens avec les entreprises adhérentes, le territoire et les acteurs institutionnels de celui-ci. Une crise chasse malheureusement une autre, démontrant bien malgré nous et jour après jour notre utilité auprès des entreprises du territoire afin de trouver des solutions.

### 1.2 RÔLE ET MISSIONS

En qualité d'organisation patronale territoriale, notre Association est partie prenante de toutes les instances de discussion et de dialogue avec les différentes administrations déconcentrées de l'État sur le territoire.

A ce titre, nous alertons régulièrement les autorités, notamment préfectorales et ministérielles, de toutes les problématiques ou cas particuliers que peuvent rencontrer nos adhérents et cherchons ensemble des solutions.

Nous sommes notamment les interlocuteurs naturels et légitimes de l'ensemble des administrations sur le territoire, dont nous saluons la disponibilité, la réactivité et la poursuite du dialogue constructif initié en 2020.

Nous tenons à remercier ici tout particulièrement Madame Naaïma MÉJANI, sous-préfète du Val-de-Marne et Monsieur Julien AMIEL, sous-préfet de Seine-Saint-Denis

ainsi que Monsieur Ludovic GUILLAUME, Secrétaire Général de la préfecture du Val-de-Marne et Monsieur Frédéric ANTIPHON, Secrétaire Général de la préfecture de Seine-Saint-Denis pour leur aide au quotidien et leur écoute attentive.

Nous remercions également monsieur Jacques WITOWSKI, ancien préfet de Seine-Saint-Denis, pour son action et son écoute attentive et saluons la nomination, par décrets du 6 novembre 2024, de messieurs Julien CHARLES, nouveau préfet de Seine-Saint-Denis depuis, et d'Etienne STOSKPOF, nouveau préfet du Val-de-Marne.

### **1.3 UNE ANNÉE (ENCORE UNE FOIS) EXCEPTIONNELLE**

L'année 2024 a porté - à l'instar des années précédentes - son lot de bouleversements, en grande partie dictés par la dissolution de l'Assemblée Nationale et la crise politique puis économique qui s'en sont suivies.

La dissolution du 9 juin 2024 a recomposé le paysage politique de notre pays aboutissant à un ralentissement brutal de l'activité durant plusieurs mois. L'élection du président américain en 2024 et sa prise de fonctions début 2025 ont également accentué les tensions économiques internationales.

Le MEDEF de l'Est Parisien a joué à plein son rôle au cours de cette année, encore une fois exceptionnelle, en venant au soutien de ses entreprises adhérentes et largement au-delà, en cherchant avec le concours de nos interlocuteurs et partenaires des solutions pour nos entreprises.

L'année 2024 s'est terminée par le constat d'une baisse du moral des chefs d'entreprise et de l'activité économique, accentuant plus encore le décalage de compétitivité entre la France et ses voisins ainsi qu'entre la France et le reste du monde.

Autant de sous-jacents inflammables que le politique est venu alimenter avec une loi de finances 2025 catastrophique pour le moral des Français, des finances publiques mises à mal et une boulimie législative, réglementaire et fiscale ne cessant de croître malgré les discours en faveur de la simplification.

Ces éléments de contexte sont autant de défis à relever collectivement pour assurer la croissance de nos entreprises, l'emploi pérenne de nos collaborateurs mais aussi la défense du paritarisme, souvent associé à une bonne gestion, raison pour laquelle l'État tente en permanence de « nous faire les poches » (UNEDIC, AGIRC-ARRCO, Action Logement, etc.). Nous avons fort à faire!

### **1.4 UN RENFORCEMENT DE NOTRE PRÉSENCE**

L'année 2024 est une année importante pour notre organisation patronale.

D'une part, la réforme statutaire menée en 2024 a permis de redessiner une gouvernance plus moderne de notre organisation patronale, tout en ouvrant le champ des possibles en matière d'adhésion puisque désormais toute structure, quelle que soit sa forme juridique, employant des salariés de droit privé peut désormais adhérer à notre organisation patronale, ouvrant ainsi le champ aux acteurs associatifs.

L'année qui vient de s'écouler a encore une fois permis au MEDEF de l'Est Parisien d'augmenter significativement sa représentativité, renforçant par là même la représentation du MEDEF national.

La Direction générale du Travail a présenté, le 8 avril 2025 au Haut Conseil du dialogue social, les résultats de l'audience patronale pour le cycle 2025-2029. Le MEDEF est encore une fois en nette progression.

Le Medef enregistre cette année une hausse de 18 % pour le nombre d'entreprises et de 16 % pour le nombre de salariés. Il demeure ainsi la première organisation patronale de France, avec plus d'un salarié du privé sur deux qui travaille dans une entreprise affiliée, ce qui continue à faire de lui la seule organisation patronale à pouvoir s'opposer à l'extension des accords nationaux interprofessionnels.

OP	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Audience entreprises	Audience salariés	Poids à l'opposition
MEDEF	148 914	10 858 716	24,24 %	63,42 %	63,42 %
CPME	243 709	5 488 115	39,66 %	32,05 %	32,05 %
U2P	221 772	775 508	36,10 %	4,53 %	4,53 %
Total	614 395	17 122 339	100 %	100 %	100 %

Témoin du renforcement de notre ancrage dans le tissu économique national et de la confiance des entreprises envers notre action, cette progression confirme notre engagement constant au service de l'intérêt général des employeurs et de la compétitivité de notre économie.



## Chapitre 2

# NOS MISSIONS

Compte tenu de la complexité de notre rôle, de la multiplicité de nos missions et de la diversité de nos actions, les attentes des entreprises adhérentes ne sont pas toutes uniformes et chacune d'entre elles se retrouvera souvent demandeuse d'une partie seulement de nos missions.

### 2.1 AGIR

Le MEDEF de l'Est Parisien mène en toute indépendance une action permanente d'information et d'influence auprès de l'ensemble des décideurs sur le plan local, régional, voire national lorsque le besoin s'en fait sentir.

Le MEDEF de l'Est Parisien est l'interlocuteur naturel des autorités et décideurs départementaux et régionaux (Préfecture, Direction Départementale des Impôts et Finances Publiques, DRIETS (ex. DIRECCTE), URSSAF, Banque de France, BPI, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Établissements Publics Territoriaux (EPT), etc.) pour tous les sujets ayant trait au développement économique du territoire, aux entreprises ayant leur établissement ou leur activité en Seine-Saint-Denis ou du Val-de-Marne.

Chaque entreprise adhérente peut, si elle le souhaite, être accompagnée dans ses démarches importantes par notre organisation patronale ou encore nous faire part des remontées terrain ou obstacles juridiques, techniques ou administratifs qui obèrent son activité. Chaque mois, nous faisons remonter aux autorités compétentes l'ensemble de ces sujets.

Dans le cadre de notre action, nous mettons aussi en relation, entre elles, les entreprises et experts du territoire pour créer de nouvelles opportunités.

### 2.2 ACCOMPAGNER

En notre qualité de tiers de confiance, le MEDEF de l'Est Parisien est l'interlocuteur naturel pour dialoguer, accompagner et structurer les projets de ses entreprises adhérentes, mais aussi servir de médiateur à l'occasion de désaccords ou de contentieux avec les administrations.

Le MEDEF de l'Est Parisien a également vocation à appuyer et accompagner au long cours les entreprises adhérentes dans les projets d'investissements, de rénovation, de relocalisation ou tout autre projet important ayant un impact significatif sur le terri-

toire.

Notre organisation patronale a naturellement développé une compétence particulière en droit social, que cela soit en relations individuelles ou collectives. Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à la section "services" de ce document.

Le MEDEF de l'Est Parisien est une association relevant de la loi 1901 à but non lucratif, cependant certaines de nos interventions, du fait de leur complexité et du temps exigé, peuvent nécessiter une participation financière supplémentaire.

## 2.3 REPRÉSENTER

L'ADN de toute organisation patronale telle que le MEDEF de l'Est Parisien est de défendre et représenter - sur le territoire relevant de sa compétence - les entreprises dans le cadre du paritarisme, qu'il soit juridictionnel ou de gestion, participant ainsi à la démocratie sociale inscrite à l'article 1<sup>er</sup> du Code du travail par la loi n°2008-67 du 21 janvier 2008.

C'est notamment cette mission de « service public » qui la distingue des autres acteurs de la vie économique (Chambres de commerce, Chambres des métiers, Établissements publics territoriaux, Clubs d'entreprises par exemple).

Au plan national, ce sont près de 16 000 mandats occupés par le MEDEF :

- 1 247 mandats paritaires nationaux;
- 3 400 mandats paritaires régionaux;
- 1 900 mandats paritaires territoriaux;
- 3 500 conseillers prud'homaux;
- 2 000 membres des Chambres de commerce et d'industrie;
- 3 100 juges au Tribunal de commerce.

Au plan territorial, ce sont près de 350 mandats dans tous les domaines concernant la vie de l'entreprise dont dispose le MEDEF de l'Est Parisien, levier d'influence considérable sur l'ensemble du territoire.

## 2.4 INFORMER

Le rôle du MEDEF de l'Est Parisien est également de former et d'informer ses adhérents pour les aider à prendre les bonnes décisions au bon moment.

Notre organisation patronale propose quotidiennement une information pertinente et accessible pour tous les domaines de l'entreprise : économique, social, local, international, information à laquelle chaque entreprise adhérente peut, si elle le souhaite, donner accès à ses propres collaborateurs.

Cette information peut prendre toutes les formes : newsletter, magazine papier (CAP IDF), intranet, podcast audio ou vidéo (cf. notre chaîne Youtube, conférence, réunion, matinale juridique, etc.).

En qualité de syndicat patronal, notre rôle est aussi de rendre visible et de valoriser les initiatives locales ainsi que celles de nos entreprises adhérentes, que ce soit par le biais de visites d'entreprises ou des réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, etc.).



## Chapitre 3

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 3.1 RESUMÉ

#### 3.1.1 ADHÉSIONS/DÉMISSIONS/RADIATIONS

Le nombre d'adhérents au MEDEF de l'Est Parisien est en hausse avec environ 1 250 entreprises adhérentes représentant un peu plus de 375 000 salariés :

- adhésions : 142 nouvelles entreprises adhérentes;
- démissions : 63 démissions, dont l'essentielle motivation est la recherche d'économies;
- radiations : 50 radiations, dont une part non négligeable de liquidations judiciaires, avec le double effet : perte d'adhérents et généralement non-paiement des cotisations.

La dynamique d'adhésions initiée fin 2020 demeure bonne, rassemblant des entreprises au-delà de nos deux départements. Cependant, la reprise des procédures collectives associée à une baisse de l'activité s'est fait ressentir de l'automne 2023 jusqu'à l'automne 2024 où nous avons pu constater une reprise du mouvement d'adhésions.

Chaque entreprise adhérente peut, même doit, être elle-même prescriptrice auprès de ses clients, partenaires et fournisseurs car plus nous rassemblerons d'entreprises adhérentes, plus nous serons en capacité financière et humaine d'accompagner les entreprises du territoire, que ce soit dans leurs projets ou dans leurs difficultés.

Nous avons de très fortes ambitions en termes de nouveaux services, mais pour cela nous avons besoin de financer de nouveaux recrutements grâce à de nouvelles adhésions.

Nous profitons de notre assemblée générale pour rappeler qu'en partenariat avec DOM-PLUS et à destination de nos chefs d'entreprise adhérents, un service d'accompagnement individualisé existe.



## 3.2 ANIMATION DU RÉSEAU ET COMMUNICATION

### 3.2.1 COMMUNICATION

Le MEDEF de l'Est Parisien agit au quotidien pour informer et accompagner l'ensemble de ses entreprises adhérentes :

- sur notre site internet (mis à jour quotidiennement) :
  - plus de 81 500 visites <https://medef9394.org/>;
  - 453 emails d'information envoyés à nos adhérents;
- sur nos deux pages LinkedIn :
  - plus de 5 200 abonnés
  - plus de 150 000 impressions directes ou indirectes de nos posts;
- sur notre chaîne Youtube
  - 6 playlists (webinaires, tables rondes, conférences-débats, actualités, les entretiens, Café-Contact 45');
  - 17 vidéos publiées en 2024 pour un total de 20 774 vues (+189%), 458 800 impressions (+232%) et 495,4 heures de visionnage (+40%);
- sur notre fil X (ancien Twitter) plus de 2 030 abonnés;
- un nouveau compte Instagram de plus en plus suivi avec plus de 1 166 publications reflétant, sans commentaires ni fioritures, le quotidien de notre activité;
- un magazine de presse écrite « CAP'IDF » : 4 numéros par an, 40 pages de rédactionnel.

Le MEDEF de l'Est Parisien a choisi d'incarner une partie de sa communication par le biais de son équipe de permanents et notamment de son Directeur Général, Sébastien VANNEROT, qui a également donné de la voix :

- plus de 13 000 abonnés sur LinkedIn;
- plus de 150 000 vues de ses posts.

### 3.2.2 MAGAZINE CAP IDF - ÉDITION EST PARISIEN

Le MEDEF de l'Est Parisien publie un magazine trimestriel intitulé CAP IDF dont les numéros vous sont envoyés directement au sein de vos entreprises et sont également disponibles pour lecture sur notre site internet.



Afin de renforcer également l'influence du MEDEF de l'Est Parisien sur son territoire, une nouvelle politique de routage a été mise en place début 2024 à destination des institutionnels et des collectivités du territoire.

### **3.3 PRISES DE POSITION**

Les années passées ont été l'occasion d'être présent publiquement et médiatiquement sur de nombreux sujets, que ce soit par la voix du Président du MEDEF de l'Est Parisien, de notes de synthèse communiquées aux autorités ou par la voix de membres du Conseil d'Administration ou d'adhérents du MEDEF de l'Est Parisien.

L'ensemble de ces actions est, le cas échéant, déclaré à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

Le travail d'influence, tant sur le fond que dans la forme, réalisé par le MEDEF de l'Est Parisien est d'importance. Les positions présentées sont de grande qualité et certaines ont même été remontées par les administrations compétentes elles-mêmes au gouvernement.

En 2023, le MEDEF de l'Est Parisien était monté - avec succès - au créneau pour évoquer les insuffisantes retombées économiques locales des Jeux olympiques de Paris 2024. Depuis notre intervention, de nombreux lots ont été rendus accessibles puis gagnés par des entreprises de notre territoire, qu'elles soient PME ou ETI.

Le MEDEF de l'Est Parisien est notamment actif sur les thématiques de :

- la sécurité privée;
- la défense du secteur aérien sur lequel nous avons mené un combat sur l'aéroport d'Orly fin 2023/début 2024;
- la limitation des réductions d'allègements de charges des entreprises dans le cadre du PLF 2025;
- l'aggravation de la fiscalité touchant le secteur aérien dans le cadre du PLF 2025.

### **3.4 FIDÉLISATION**

Au cours de l'année 2024, 300 entreprises adhérentes ont fait l'objet d'un suivi personnalisé et 50 d'une rencontre en tête-à-tête de la part de nos équipes afin de les suivre au plus près de leur évolution et d'adapter au mieux notre offre de services.

Les principaux sujets de préoccupations récurrents en 2024 ont été les suivants :

- difficultés de recrutement;
- arrêts maladie considérés comme abusifs;
- accès au crédit bancaire difficile et relation tendue avec les banques en général;
- retards de paiement, recouvrement de créances.

#### **3.4.1 VISITES D'ENTREPRISES**

Cette démarche proactive permet de développer une relation positive, de tisser un lien durable. Développer le relationnel est au cœur de cette politique de fidélisation.

Dans ce cadre, plusieurs visites d'entreprises ont été organisées depuis fin 2023 pour les adhérents :

- 09/11/2023 : SKYTANKING (avitaillement de carburant avion)
- 21/11/2023 : ORGANOTECHNIE (fabrication de peptones);
- 16/03/2024 : AIR FRANCE INDUSTRIES (maintenance et réparation de moteurs d'avions);
- 10/07/2024 : STARKEY (fabrication d'aides auditives);
- 19/11/2024 : AFORP (centre de formation de l'UIMM);
- 25/11/2024 : RATP (centre de maintenance de Rosny-sous-Bois);
- 08/04/2025 ; GEH (assistant en escale);
- 26/06/2025 : BOIRON (Laboratoire pharmaceutique).

Nous remercions infiniment l'ensemble des entreprises adhérentes qui ont eu la gentillesse de nous accueillir pour faire découvrir leurs métiers et leur environnement.

Très appréciées tant par les entreprises organisatrices que par les participants, ces visites permettent notamment :

- de faire sortir les dirigeants de leur quotidien en leur permettant d'interagir avec leurs pairs;
- de découvrir une entreprise de manière exclusive;
- de valoriser les collaborateurs en interne;
- la promotion du territoire et la valorisation de ses secteurs d'activités;
- d'être un outil de recrutement et d'attractivité des métiers;
- de présenter les engagements de l'entreprise en matière de développement durable, de valoriser leur démarche RSE et de communiquer sur leurs efforts;
- de valoriser le savoir-faire de notre territoire.

### **3.4.2 DÉJEUNERS THÉMATIQUES**

En 2024, plusieurs rencontres avec les chefs d'entreprise ont été organisées sous la forme de déjeuners thématiques exclusifs « en petit comité » animés par le Président et le Directeur Général pour présenter le rôle du Medef et rappeler comment nous pouvons les accompagner et les aider :

- nouveaux adhérents : 26/01/2024;
- sociétés familiales : 01/03/2024;
- nouveaux adhérents : 29/03/2024;
- affaires publiques : 25/01/2024;
- BTP : 08/11/2024;
- Professions juridiques : 29/11/2024.

### **3.4.3 AFTERWORKS**

En complément des visites, déjeuners, plusieurs afterworks ont été organisés :

- Gestion financière : 04/07/2024.
- Nouveaux adhérents : 15/10/2024;

### **3.4.4 APPLICATION MOBILE**

Après trois ans de bons et loyaux services, nous vous annonçons la fin de notre application mobile à compter du 30 mai 2025, la feuille de route de l'éditeur avec lequel nous travaillions s'étant trop éloignée de nos besoins.



## **3.5 SERVICES**

### **3.5.1 ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE**

Le service juridique et social du MEDEF de l'Est Parisien a fourni en 2024 plus de 1 600 consultations en droit social. Un immense merci à Vanessa LABBOZ pour son implication et son professionnalisme au service des entreprises adhérentes.

Les principaux sujets ont été :

- rupture du contrat de travail;
- congés payés;
- arrêts de travail;
- travailleur étranger et autorisation de travail;
- élections du CSE;
- accords d'entreprise.

### **3.5.2 EMPLOI, HANDICAP ET FORMATION**

Des échanges réguliers sont organisés avec les unités départementales (UD) du 93 et du 94 de la DRIEETS. Parfois sous format conventionnel, et le plus souvent sous la forme d'échanges informels, qui permettent de conforter la relation de travail en partenariat.

En Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, les avancées se font de façon conjointe et les différentes UD s'accordent afin d'avancer sur des thématiques communes ainsi que sur la mutualisation des connaissances.

Le MEDEF de l'Est Parisien a participé à différentes réunions, COPIL, CODEI, forums emploi, webinaires, et autres événements promotionnels, lui permettant de recueillir, au plus près du terrain, un certain nombre d'informations pertinentes et de faire rayonner nos entreprises adhérentes.

L'ensemble du réseau territorial (DRIEETS, EPT, Villes, Groupement d'employeurs, Associations, Missions-Locales, CAP Emploi...) est ainsi mobilisé dans le cadre d'événements tels que la Fête des Métiers de l'Orientation et de l'Alternance. Cela permet une diffusion suffisamment large pour toucher une grande partie de l'écosystème emploi-formation du territoire.

### **3.5.3 RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE**

Toujours dans la continuité des actions précédemment engagées, des échanges permanents (mensuels) avec les chargées de mission relation école/entreprise de la DSDEN (Services de l'Éducation Nationale) sont organisés de façon formelle et informelle. Par ailleurs, des interventions auprès des CLEE relaient les invitations auprès des entreprises concernées.

Des actions de communication pour sensibiliser les entreprises à l'accueil de stagiaires de 3ème et de 2nde ont été mises en place.

Plusieurs actions ont été menées par les adhérents du MEDEF de l'Est Parisien dans le cadre de la relation école-entreprise en faveur de l'emploi des jeunes lycéens et collégiens et de la découverte des métiers :

- STARKEY : organisation d'une visite pour les lycéens pendant la semaine de l'industrie; intégration de l'entreprise dans le CLEE de Créteil (Comités Locaux Écoles Entreprises); et
- FIDELIA CORP : rencontre avec les représentants de l'académie de Créteil pour développer des synergies et projets éducatifs.

### **3.5.4 EMPLOI & RECRUTEMENT**

- création d'une CVthèque (relai candidatures + offres d'emploi) depuis novembre 2024 et diffusion d'une lettre des talents bimensuelle;
- participation à l'installation et la mise en place des Comités Départementaux pour l'Emploi (le 18 novembre 2024 pour le Val-de-Marne, 31 janvier 2025 pour la Seine-Saint-Denis);
- diffusion des informations de la DRIEETS (plateforme Mon Emploi après les jeux...);
- relai des offres d'emploi et représentation de nos adhérents lors de forums et salons pour l'emploi :
  - Jeunes d'Avenirs (avril et septembre 2024);
  - Fête des métiers et de l'alternance (15ème édition) réunissant plus de 6 500 visiteurs et 150 exposants (mai 2024);
  - Générations Reconversions (novembre 2024);
  - Nouvelles vies pro (novembre 2024);
- initiation d'un partenariat avec deux structures de l'insertion par l'activité économique (GRAFIE et Inser'éco 93) : relai d'offres d'emploi et mise en relation avec entreprises adhérentes;
- facilitation des échanges avec certaines administrations (France Travail, DRIEETS...).

### **3.5.5 EMPLOI DES SÉNIORS ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES**

Même constat qu'en 2023 : absence quasi-totale d'aides à l'embauche pour le public sénior malgré une volonté des entreprises d'employer ce public. Le MEDEF de l'Est Parisien a néanmoins poursuivi sa démarche en faveur du public sénior au travers :

- son implication dans les actions du CBE94 (Comité des Bassins de l'Emploi du 94);
- relai d'information du programme « Atout Séniors » porté par l'IFOCOP en partenariat avec France Travail;
- sa participation au salon Nouvelle Vies Pro et Générations Reconversion, évènements porté par AEF Info dont le MEDEF IDF était partenaire.

### **3.5.6 MISE EN RÉSEAUX DES ACTEURS DE L'EMPLOI**

Mise en place des Réseaux pour l'Emploi ainsi que des Comités Départementaux pour l'Emploi dont le Medef est partie prenante. A ce titre, le MEDEF de l'Est Parisien a participé à l'installation du CDE du Val-de-Marne et était convié à l'installation de celui de la Seine-Saint-Denis (en janvier 2025). Ces instances visent à rapprocher tous les acteurs locaux de l'emploi (acteurs de l'insertion et acteurs économiques) afin de faciliter et fluidifier les échanges entre ces acteurs.



### **3.5.7 MISSIONS LOCALES ET PARRAINAGES**

- 4 collaborateurs engagés en 2024 pour 8 jeunes accompagnés par la mission locale de Vincennes;
- 1 collaboratrice engagée en 2024 pour 2 jeunes accompagnés par la mission locale de Nogent-sur-Marne;
- rencontre d'une grande majorité des missions locales, afin d'initier un partenariat et participation à plusieurs forums organisés par des missions locales du territoire. ML (Missions Locales) rencontrées :
  - ML des Villes du Nord du Bois;
  - ML des Bords de Marne;
  - ML de Maison-Alfort;
  - ML de la LYR;
  - MIEJ 5-93.

### **3.5.8 HANDICAP ET RSE**

- communication sur les aides et réglementations existantes en matière de handicap;
- relai de candidatures de profils RQTH;
- consultation des entreprises en amont des Commissions accords handicap avec la DRIEETS - CODEI (4 consultations d'entreprises en amont des commissions);
- CODEI (3 Commissions de septembre à décembre 2024);
- relai des lettres d'information des structures telles que le CAP Emploi, l'AGEFIPH, etc.;
- participation à la CDAPH de Seine-Saint-Denis à raison d'une moyenne de deux instances par mois;
- partenariat avec l'Agefiph et réorientation des entreprises le souhaitant à participer au réseau des référents handicap pour un partage de bonnes pratiques;
- partenariat renforcé avec les équipes de Cap Emploi, notamment dans le relai de candidatures et l'orientation des entreprises;
- facilitation de la mise en relation lorsque certaines entreprises ont du mal à avoir un retour d'un interlocuteur ou mal compris les démarches à suivre à l'issue d'un contact;
- rencontre avec certains acteurs de l'ESS et de la solidarité : GRAFIE, GIP Maximilien, Association Les canaux;
- participation à un groupe de travail sur les Achats Responsables, initié par la DRIEETS IDF.



### 3.5.9 CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Incontournable, la cartographie des risques permet d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser les risques auxquels votre entreprise est confrontée. En identifiant ces risques, vous pouvez anticiper les imprévus et préserver, voire renforcer votre croissance. Cette démarche proactive vous aide à minimiser les impacts négatifs potentiels et à saisir les opportunités de manière plus efficace. Elle favorise également une culture d'entreprise résiliente orientée vers l'avenir.

Forts de ce constat, nous vous proposons dans le cadre de votre adhésion au MEDEF de l'Est Parisien de réaliser une cartographie des risques sur mesure, dans vos locaux, sans coût supplémentaire.

La cartographie des risques est bien plus qu'un simple outil, c'est une démarche d'entreprise incontournable :

- identification des forces, des menaces et des vulnérabilités : la cartographie des risques vous offre une perspective des enjeux majeurs de votre entreprise en identifiant les domaines où vous excellez et ceux qui nécessitent une attention particulière, voire la mise en place de mesures spécifiques;
- culture commune du risque : la cartographie des risques permet une compréhension approfondie des principaux risques de votre entreprise. Partagée par tous autour d'un projet fédérateur, elle permet à l'ensemble des collaborateurs de se préparer et de réagir de manière appropriée, illustrant la distinction entre plan de continuité des activités et plan de reprise des activités;
- maximisation de la création de valeur : en identifiant les risques potentiels, vous pouvez prendre des décisions plus éclairées pour optimiser la valeur de votre entreprise. La cartographie des risques vous permet d'allouer vos ressources de manière stratégique;
- anticipation des menaces : face à des défis tels que les crises économiques, les cyberattaques ou les perturbations du marché, la cartographie des risques vous prépare à réagir rapidement et efficacement; confiance en période de crise : lorsque l'incertitude règne, la cartographie des risques vous donne la confiance nécessaire pour piloter sereinement votre entreprise. Vous savez où concentrer vos efforts pour minimiser les impacts négatifs en identifiant de façon claire et précise les risques pour votre société et comment ils peuvent survenir.

Les atouts d'une cartographie des risques sont nombreux :

- vision globale des enjeux : identifiez les menaces et les risques critiques pour votre entreprise; notre solution vous apporte un panorama clair, minutieux et graphique;
- prise de décision éclairée : grâce à la cartographie, vous prenez des décisions stratégiques en toute confiance et avec plus de sérénité; vous anticipez les défis et réagissez efficacement en cas de crise avec votre équipe;
- communication interne et externe : la cartographie des risques facilite votre communication avec les parties prenantes (salariés, investisseurs, clients ...); elle renforce la confiance dans votre entreprise grâce à la gestion active de ses risques;
- conformité réglementaire : ce diagnostic vous permet de prendre en considération les normes et réglementations applicables à votre secteur d'activité;
- dossier complet pour votre entreprise : à l'issue de l'entretien, vous recevrez un dossier personnalisé comprenant une synthèse des risques, une priorisation des enjeux et une infographie explicative personnalisée que vous pourrez vous réapproprier.

Pour tout renseignement ou demande de cartographie des risques, merci d'adresser vos emails à : [intelleco.risques@medef9394.org](mailto:intelleco.risques@medef9394.org)

Le service d'intelligence économique est déjà intervenu auprès d'une vingtaine d'adhérents du MEDEF de l'Est Parisien depuis septembre 2024 pour réaliser des cartographies des risques.

Ces analyses ont abouti à la mise en place d'actions ciblées au sein des entreprises, telles que la création de comités d'audit ou la mise en conformité avec les normes en vigueur. Elles ont également permis à notre équipe d'assurer un suivi au plus près des enjeux prioritaires identifiés (conseil juridique, formation, emploi).

Les principaux risques relevés concernent majoritairement la cybersécurité, la formation et le transfert de compétences, la gestion des hommes clés, la conformité réglementaire ainsi que la gestion de crise.

À l'issue de ces échanges approfondis sur les risques auxquels sont confrontés nos adhérents, nous avons décidé de lancer en 2025 la newsletter intitulée Lettre M Intelligence Économique.

Elle vise à diffuser les bonnes pratiques en matière de cybersécurité et de protection économique, tout en relayant les temps forts de l'actualité économique.

En 2024, notre service a été certifié Mon Aide Cyber, un dispositif que nous développerons auprès de nos adhérents dès 2025. Cet audit cybersécurité complète notre offre de cartographie en accompagnant nos adhérents face à un risque stratégique aujourd'hui majeur pour les entreprises.

En parallèle, le service d'intelligence économique développe un travail de cartographie territoriale, afin de mieux appréhender les dynamiques spécifiques des territoires 93 et 94. Ce travail vise à fournir une lecture stratégique de ces zones, en appui à nos actions.



## 3.6 MANDATS

### 3.6.1 APPELS À CANDIDATURES

L'année 2024 a été riche en appels à candidatures, que ce soit au niveau local, régional ou national. Au cours de l'année, le MEDEF de l'Est Parisien a ainsi lancé des appels à candidatures pour les mandats suivants :

- Conseil des prud'hommes de Bobigny;
- Conseil des prud'hommes de Créteil;
- Conseil des prud'hommes de Villeneuve-Saint-Georges;
- Tribunal de Commerce de Bobigny;
- Tribunal de Commerce de Créteil;
- Conseil d'administration de l'Opérateur national de vente (ONV) au sein de Transitions Pro Île-de-France;
- Wacano Orly;
- Conseil d'orientation de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS);
- Conseil d'administration de l'URSSAF Caisse nationale (ex-ACOSS);
- Conseil d'administration de l'AGEFIPH;
- Conseil d'administration du Centre technique des institutions de prévoyance;
- France Travail : Instances Paritaires - Île-de-France;
- Assesseur au sein du Pôle Social du Tribunal judiciaire;
- et d'autres encore...

### 3.6.2 CONSEILLERS PRUD'HOMMES

Depuis 2018, les conseillers prud'hommes sont désignés tous les 4 ans, durant l'année suivant chaque cycle de mesure de l'audience syndicale pour le collège des salariés et de l'audience patronale pour le collège des employeurs, sur proposition des organisations syndicales et patronales, et sur la base de leur audience.

Pour tenir compte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et du report de la mesure de la représentativité des organisations patronales et syndicales, l'ordonnance n° 2020-388 du 1er avril 2020 a prévu la prorogation du mandat en cours des conseillers prud'hommes jusqu'au 31 décembre 2022 maximum (au lieu du 31 décembre 2021).

En conséquence, la durée du mandat des conseillers prud'hommes nommés à l'occasion du renouvellement général 2022 a été réduite de la durée de la prorogation du mandat : 3 ans (au lieu de 4 ans) soit un mandat de 2023 à 2025.

L'année 2022 fut donc l'année du renouvellement général des Conseils des Prud'hommes. A ce titre et compte tenu de la représentativité patronale qui est la nôtre sur le territoire, nous avons procédé au recrutement, à la sélection et à la désignation de quelques 130 conseillers prud'hommes répartis sur nos trois conseils, à savoir Bobigny, Créteil et Villeneuve-Saint-Georges.

En 2024, nous avons procédé à des désignations complémentaires permettant de compléter les effectifs de nos trois conseils des prud'hommes, en attendant le renouvellement général de ceux-ci organisé courant 2025 pour une prise de fonctions début 2026, pour une nouvelle mandature de quatre ans.

Comme chaque année, la mission de recherches de mandataires à une nouvelle fois été accomplie par le MEDEF de l'Est Parisien sans aucune subvention. Ce sont bien les cotisations des adhérents qui financent ces actions de service public à la fois dans la recherche, la sélection, la désignation et la formation de l'ensemble des mandataires dont la liste demeure infinie. C'est à la fois notre plus grande chance et notre plus ample charge.

Les conseils des prud'hommes sont la quintessence de l'engagement patronal car, au travers de cette désignation, les conseillers prud'hommes employeurs sont chargés de représenter les intérêts des entreprises dans cette justice paritaire et de rendre la justice au nom du peuple français.

C'est pourquoi chaque année, plusieurs sessions de formation des conseillers prud'hommes employeurs des trois Conseils (Bobigny, Créteil & Villeneuve-Saint-Georges) ont été proposées en présentiel sur les thèmes suivants :

- module 1 - Santé et travail;
- module 2 - Maîtriser la procédure et l'instance;
- module 3 - Délibéré et déontologie;
- module 4 - les ruptures du contrat de travail;
- module 5 : l'audience de jugement.

En complément de ces formations, un nouveau module inédit destiné aux conseillers prud'hommes du MEDEF de l'Est Parisien est proposé tout au long de l'année 2024 avec pour thème : « De la discussion à la négociation d'influence » avec Xavier DOUCET, ancien négociateur du GIGN.

Des formations supplémentaires sont proposées en distanciel par EDS (Entreprise Droit Social) en complément avec pour thème :

- les fondamentaux du nouveau conseiller prud'homme employeur;
- formation des présidents d'audience;
- la rédaction de jugement;
- référé et procédures accélérées au fond.

Ce mandat est un engagement exigeant sur tous les plans, tant intellectuellement que déontologiquement, et nous remercions ici encore très chaleureusement toutes les femmes et les hommes, chefs d'entreprises, cadres dirigeants ou retraités, de leur investissement dans la représentation et la défense des entreprises du territoire.



## 3.7 ÉVÉNEMENTS

### 3.7.1 TABLES-RONDES, CONFÉRENCES ET DÉBATS

En 2024, le MEDEF de l'Est Parisien a organisé de nombreux événements, tels que des tables-rondes, des conférences et des débats au profit de ses adhérents, qui ont réuni plusieurs centaines d'adhérents tout au long de l'année :

- 23/01/2024 : table-ronde « loi de finances et loi de financement de la sécurité sociale »;
- 07/03/2024 : table-ronde « actualités sociales du 1er trimestre 2024 »;
- 02/04/2024 : table-ronde « savoir détecter les risques d'un contrat commercial »;
- 14/05/2024 : table-ronde « santé au travail »;
- 23/05/2024 : table-ronde « partage de la valeur »;
- 17/06/2024 : table-ronde « actualités sociales du 2eme trimestre 2024 »;
- 04/07/2024 : table-ronde « stratégie financière »;
- 17/10/2024 : table-ronde « Les congés payés et arrêts maladie »;
- 14/11/2024 : table-ronde « Introduction à l'IA »;
- 19/11/2024 : table-ronde « Actualités Sociales du 3eme trimestre 2024 »;
- 10/12/2024 : table-ronde « organisation du temps de travail »;
- 12/12/2024 : table-ronde « Performance commerciale et IA ».

Nous remercions nos adhérents et partenaires qui ont permis la réalisation de ces événements.

### 3.7.2 CALENDRIER GÉNÉRAL 2024

L'année 2024 a été riche en événements, que ce soit au siège du MEDEF de l'Est Parisien ou ailleurs, avec notamment :

- 17/01/2024 : cérémonie des vœux 2024;
- 26/01/2024 : déjeuner adhérents;
- 28/02/2024 : formation des conseillers prud'hommes « les ruptures du contrat de travail : 95% du contentieux prud'homal »;
- 21/03/2024 : soirée des mandataires;
- 27/03/2024 : formation des conseillers prud'hommes « santé et travail : comment appréhender le contentieux en tant que conseiller employeur »;
- 29/03/2024 : déjeuner adhérents;
- 02/04/2024 : premières Rencontres Territoriales de Paris Terres d'Envol;
- 04/04/2024 : réunion d'information sur les fonctions de juge au tribunal de commerce;
- 04/04/2024 : Forum Emploi et de l'alternance en Mairie de Neuilly-sur-Marne;
- 15/05/2024 : formation des conseillers prud'hommes « maîtriser la procédure et l'instance : faire face aux incidents »;
- 17/05/2024 : déjeuner thématique industrie;
- 23/05/2024 : réunion d'information conseillers prud'hommes;
- 23/05/2024 : job dating alternance au lycée Maximilien Perret d'Alfortville;
- 23/05/2024 : convention annuelle MEDEF;
- 24/05/2024 : convention annuelle MEDEF;

- 29/05/2024 : afterwork en partenariat avec JILITI et IT LAW
- 29/05/2024 : 4ème Ref francophone à Marrakech;
- 30/05/2024 : 4ème Ref francophone à Marrakech;
- 31/05/2024 : 4ème Ref francophone à Marrakech;
- 30/05/2024 : tournage du sujet « obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité en entreprise. » en partenariat avec la Mutuelle Générale - Flex Conseil et Services;
- 06/06/2024 : assemblée générale du MEDEF de l'Est Parisien;
- 06/06/2024 : garden-party du MEDEF de l'Est Parisien;
- 12/06/2024 : session de formation à la négociation;
- 10/07/2024 : visite d'entreprise (Starkey France);
- 26/08/2024 : REF annuelle du MEDEF;
- 27/08/2024 : REF annuelle du MEDEF;
- 10/09/2024 : WorldSkills : les Jeux olympiques des métiers (Lyon du 10 au 15 septembre 2024);
- 16/09/2024 : session de formation à la négociation (Module 2)
- 18/09/2024 : Salon jeune d'avenir;
- 19/09/2024 : tournage du sujet « épargne salariale – épargne retraite : des opportunités pour les dirigeants d'entreprises » en partenariat avec Malakoff Humanis;
- 27/09/2024 : Salon Générations Reconversion;
- 28/09/2024 : Salon Générations Reconversion;
- 02/10/2024 : session de formation MonAideCyber par l'ANSSI;
- 07/10/2024 : formation des conseillers prud'hommes « délibéré et déontologie : remplir avec sérénité sa mission de conseiller employeur »;
- 07/10/2024 : les rencontres de la prévention (CCI 93);
- 17/10/2024 : Salon Effervescence 93
- 11/10/2024 : déjeuner adhérents en partenariat avec la Mutuelle Générale sur l'IA générative;
- 15/10/2024 : afterwork adhérents;
- 08/11/2024 : déjeuner thématique BTP;
- 13/11/2024 : formation à la négociation (Module 2)
- 25/11/2024 : visite d'entreprise (RATP);
- 26/11/2024 : formation LinkedIn;
- 27/11/2024 : formation des conseillers prud'hommes « l'audience de jugement : se positionner en tant que conseiller employeur »;
- 04/12/2024 : formation à la négociation (Module 2);
- 17/12/2024 : réunion d'information « mobilisons-nous pour soutenir les entrepreneurs en difficulté »;
- 18/12/2024 : formation à la négociation (Module 2);
- 19/12/2024 : soirée de fin d'année.

### **3.7.3 CONVENTIONS MEDEF**

Le MEDEF de l'Est Parisien était évidemment présent pour participer aux grands événements du MEDEF national et notamment :

- lors de la convention annuelle du MEDEF qui s'est déroulée à Angers les 23 et 24 mai 2024;
- lors de la REF annuelle qui s'est tenue à Longchamp les 26 et 27 août 2024.



## 3.8 ACTIVITÉ D'ÉDITION

### 3.8.1 COLLECTION "LES FONDAMENTAUX"

Dans le cadre de l'accompagnement de ses entreprises adhérentes, le MEDEF de l'Est Parisien a développé une nouvelle collection de documentation juridique de référence dénommée "LES FONDAMENTAUX" qui, au gré de l'actualité de nos adhérents, vient faire le point sur des sujets interprofessionnels d'une actualité quelquefois brûlante.

Trois numéros de cette nouvelle collection ont été publiés en 2024 :

- #4 Paris 2024 : les Jeux face à la menace activiste disponible en téléchargement [ici](#).
- #5 le droit du travail à l'épreuve des JO disponible en téléchargement [ici](#).
- les fondamentaux de la sécurité sociale édité en partenariat avec le groupe VVW et disponible en téléchargement [ici](#)

### 3.8.2 LETTRE M

En parallèle des sujets de fond interprofessionnels, le MEDEF de l'Est Parisien a également développé une veille économique, juridique et sociale réservée à ses adhérents.

Le titre « LETTRE M » est décliné en vraie stratégie éditoriale sur les thèmes de la souveraineté, du droit social, du droit des affaires, du numérique ou encore en intelligence économique... Réservée en primeur à nos adhérents, une publication ouverte destinée aux prospects est volontairement communiquée plus tardivement. Ces écrits permettent d'avoir du champ disponible sur les réseaux sociaux et sur le site internet afin de devenir une référence avec un objectif de parution pratiquement mensuel.

Avec plus de 27 numéros en 2024, la lettre M est publiée sur un rythme mensuel et thématique et a été lue par plus de 25 000 lecteurs l'an passé :

- Lettre M Social : 12 numéros ;
- Lettre M Affaires : 11 numéros ;
- Lettre M Numérique : 1 numéro ;
- Lettre M Eco : 3 numéros ;

Retrouvez toutes les lettres M sur notre site internet en cliquant [ici](#).





## 3.9 FRANCOPHONIE

### 3.9.1 ALLIANCES DES PATRONATS FRANCOPHONES

L'Alliance des Patronats Francophones est une association fondée le 29 mars 2022 à Tunis par 28 organisations patronales francophones. Cette nouvelle alliance multilatérale et internationale vise à renforcer les liens entre entreprises et économies francophones de façon concrète et opérationnelle.



Avec la 2e édition de la REF Francophone (du 26 au 28 octobre 2022 à Abidjan), le MEDEF accélère la construction d'une véritable francophonie des affaires. Dans cette nouvelle dynamique porteuse d'avenir pour nos entreprises et notre territoire si particulier, le MEDEF de l'Est Parisien a souhaité prendre le leadership territorial.

Voici déjà plusieurs mois que des membres de notre organisation suggèrent d'enrichir nos services en imaginant des actions pour développer les affaires à l'étranger. Mais comment capitaliser sur la communauté linguistique et culturelle que nous partageons avec d'autres et renforcer autour de la pratique du français une nouvelle forme de solidarité économique capable de concurrencer les autres sphères d'influence ? Autant d'enjeux cruciaux sur lesquels le MEDEF de l'Est Parisien s'engage aujourd'hui.

On doit d'abord au MEDEF national, et plus particulièrement à son président Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, d'avoir concrétisé une vision innovante pour développer la francophonie des affaires.

En confiant dès 2021 à Fabrice LE SACHÉ, vice-président et porte-parole du MEDEF, l'organisation de la première REF francophone, il a impulsé une dynamique qui a permis de réunir plus de 600 chefs d'entreprise de 27 nationalités à Paris. L'Alliance des Patronats Francophones, créée à cette occasion, a depuis fourni un travail colossal qui a abouti à la déclaration d'Abidjan, un texte solide et ambitieux.

A la suite de ces premières REF francophones réussies, le MEDEF de l'Est Parisien était également présent à la 3ème REF francophone qui s'est déroulée à Québec (CANADA) du 11 au 13 juin 2023, puis au 1er Sommet de la Francophonie Économique qui s'est déroulé à Beyrouth du 9 au 11 octobre 2023 et a compté la plus forte délégation pour la 4ème REF francophone qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 29 au 31 mai 2024. En 2025, le MEDEF de l'Est Parisien sera également présent à la 5ème REF francophone qui se tiendra cette année à Brazzaville (République du Congo).

Nous sommes extrêmement fiers d'être depuis début 2024 membre observateur de l'Alliance.

### 3.9.2 CLUB FRANCOPHONIE DES AFFAIRES

Concomitamment à la 2e REF francophone, notre organisation a été sollicitée pour la création du Campus international francophone porté par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis en partenariat avec le MEDEF qui a vu le jour en 2023 autour de trois thématiques : la culture, la recherche et l'entrepreneuriat.



Le MEDEF de l'Est Parisien a donc lancé un groupe de travail et de préfiguration pour rassembler toutes les énergies favorables à la francophonie des affaires autour d'objectifs concrets, pour les adhérents comme pour toutes les parties prenantes. Ce que nous voulons en priorité, c'est offrir aux nombreux entrepreneurs franco-africains du territoire une nouvelle plateforme d'accompagnement, de rencontre et d'intermédiation pour déployer depuis l'Île-de-France encore plus de projets en Afrique.

Enfin nous voulons accueillir les décideurs publics et privés africains dans un lieu propice aux affaires : le MEDEF de l'Est Parisien veut devenir l'ambassade patronale de la francophonie des affaires, pour l'Afrique bien sûr, mais aussi pour la Belgique, le Liban ou encore le Québec.

C'est bien dans cet esprit que le MEDEF de l'Est Parisien a lancé, avec succès, le 9 février 2023 le Club « Francophonie des affaires ».



### 3.10 MON MEDEF & MOI

En tant qu'adhérent du MEDEF de l'Est Parisien, vous méritez toute notre attention, et ce, à n'importe quelle étape de votre vie. C'est pourquoi nous avons créé pour vous un nouveau service : mon MEDEF & MOI. Accessible à tous les adhérents et leur famille, mon MEDEF & MOI vous propose un accompagnement confidentiel et personnalisé pour répondre à toutes les questions de votre vie quotidienne.



Mon MEDEF & MOI vous permet :

- de bénéficier de conseils et d'informations en lien avec votre situation;
- d'être accompagné dans vos démarches;
- d'être soutenu et écouté.

Les conseillers mon MEDEF & MOI sont des professionnels spécialisés dans l'accompagnement à distance. Ils sauront vous écouter, vous orienter et vous aider, sur des sujets tels que la parentalité, les relations aidants/aidés, les aléas de la vie...

Le MEDEF de l'Est Parisien a fait appel à DOMPLUS Groupe – Priorité à la Personne® Groupe – opérateur de référence dans l'accompagnement des parcours de vie – pour proposer un service d'accompagnement dédié aux entrepreneurs, et à leur famille, ayant pour objet de soulager leur charge mentale en les aidant à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Les chefs d'entreprise travaillent en moyenne 55 à 60 heures par semaine et les responsabilités qu'ils portent, voire supportent, sont souvent méconnues et démesurées, tant à titre professionnel qu'à titre personnel. L'exercice des fonctions de direction, notamment dans les TPE et PME, est fréquemment marqué du sceau de la solitude et la charge de travail qui est associée entraîne régulièrement le chef d'entreprise à s'oublier, voire à se négliger.

Face à ce constat, le MEDEF de l'Est Parisien a souhaité – sous l'impulsion de son Président, Bastien Brunis – apporter une réponse sociale, servicielle et innovante à ce défi continu des entrepreneurs.

Ce service est un service d'accompagnement et d'appui permettant à chaque chef d'entreprise qui le souhaite, ainsi qu'à sa famille, d'être entouré, conseillé et accompagné dans les aspects personnels de sa vie professionnelle, lui redonnant ainsi les clefs pour assumer, côte à côte, ses fonctions de direction d'entreprise tout comme son rôle de chef de famille que souvent on lui prête.

Entièrement financé par le MEDEF de l'Est Parisien et accessible sans surcoût, le service « mon MEDEF & MOI » est totalement confidentiel et accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

La fiche descriptive de ce nouveau service est disponible en annexe de ce rapport.



## Chapitre 4

# GOVERNANCE

Le MEDEF de l'Est Parisien est dirigé par un(e) Président(e), élu(e) au suffrage universel par la communauté des entreprises adhérentes pour un mandat de trois (3) ans renouvelable conformément aux statuts de l'Association.

Pour l'accompagner dans sa mission, le Président est entouré d'un Conseil d'Administration également élu par la communauté des entreprises adhérentes et au sein duquel sont choisis un Secrétaire ainsi qu'un Trésorier, mais aussi un(e) Président(e) délégué(e) ainsi que, le cas échéant, des Vice-président(e)s.

Le Conseil d'Administration se doit d'être représentatif du territoire dans sa composition : taille, secteur et origine géographique des entreprises. Pour cela, le Conseil d'Administration rassemble en son sein à la fois des administrateurs issus du Collège des Entreprises, des Employeurs ainsi que des Professions (fédérations professionnelles par exemple). De nouvelles candidatures sont régulièrement acceptées au sein du Conseil afin d'en dynamiser en permanence la composition.

Le Président et le Conseil d'Administration peuvent également mettre en place des comités et commissions spécifiques pour les aider dans leur mission de gouvernance de l'organisation patronale. Toutes les fonctions électives du MEDEF de l'Est Parisien sont bénévoles et ne donnent lieu à aucune rémunération ni contrepartie.

### 4.1 PRÉSIDENT

La Présidence du MEDEF de l'Est Parisien est assurée par **Bastien BRUNIS**. Élu administrateur en 2019, Bastien a été élu Président par l'Assemblée générale des adhérents le 17 novembre 2020 pour un mandat de trois (3) ans, puis réélu pour un nouveau mandat de trois (3) ans par l'Assemblée générale du 25 mai 2023. Selon les statuts en vigueur, le Président n'est pas administrateur. Il succède ainsi à Hervé ALLART de HEES (2014 à 2020), Antoine HOLLARD (2011 à 2014) et Charles SEVEGRAND (2001 à 2011).

### 4.2 PRÉSIDENT DÉLÉGUÉE

Le Président du MEDEF de l'Est Parisien est secondé par un Président délégué, représentant les grandes entreprises adhérentes, en la personne de **Franck RAIMBAULT**, directeur juridique social d'AIR FRANCE. Selon les statuts, le Président délégué est nécessairement choisi parmi les administrateurs.

Au-delà de la présidence déléguée, Franck RAIMBAULT est également Administrateur du MEDEF Ile-de-France, Président du Comité des Mandats du MEDEF de l'Est Parisien et membre du Conseil Supérieur de la Prud'homie.

### 4.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du MEDEF de l'Est Parisien est composé d'administrateurs, également élus par l'Assemblée Générale, représentent les différents collèges statutaires de notre organisation patronale, ainsi que d'administrateurs cooptés, dans l'attente de la ratification de leur désignation.

L'année 2025 est une année de transition et la représentation qui en est faite ci-après est le reflet de la réforme statutaire de l'an dernier.

— **Collège des Entreprises :**

- Julien ALLART DE HEES (DELTA PROCESS);
- Dominique BAYON (SAPAUDIA PARTNERS);
- Malik BELKESSAM (RUSH TRANSPORTS);
- Marie-Anne CANTO (DIAL ONCE);
- Franck DEVEUGHELE (CLE JOB);
- Marie-Charlotte FAMILIADES (THÉS LA PAGODE);
- Benjamin GRANGE (GRANGE & Associés - MASCARET);
- Marie HOMBROUCK (ATORUS EXECUTIVE);
- Fahd KHADRAOUI (MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS);
- Karelle MBOBDA -KUATE (ORANGE);
- Meriem KHALI-MALONE (MME LA PRÉSIDENTE);
- Mariam KHATTAB (MOZAIK RH);
- Sylvie LE MAUX (ENKO CONSEIL);
- Frédéric MIRA (IMMOBILIERE 3F);
- Benoit MONROCHE (ANGERIS)
- Franck RAIMBAULT (AIR FRANCE);
- Pascal MANGIN (ENEDIS);
- Sébastien TREPS (ENDRIX);
- Daniel WEIZMANN (NEJO CONSULTING);
- Sébastien ZECCA (AGEPARFI).

— **Collège des Professions :**

- Philippe SERVALLI (FFB - GRAND PARIS ILE DE FRANCE);
- Carinne GUILBERT (FEP);

— **Collège des Employeurs :**

- Marion COUFFIGNAL (MC AVOCATS);
- Katia DA COSTA, (KDC AVOCATS);

— **Invité(e)s permanent(e)s :**

- Francois ACQUAVIVA (SFEM);
- Rebecca MEYER (DOMPLUS);
- Lamia AQALLAL (LIMITE).

### 4.4 FONCTIONS RÉGALIENNES

En vertu du droit des associations issu de la Loi de 1901, ont été désignés :

- Julien ALLART DE HEES en qualité de Secrétaire;
- Sébastien TREPS en qualité de Trésorier.



## 4.5 RENOUELEMENTS DE MANDATS

Il sera demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir se prononcer sur les décisions suivantes visant à renouveler le Conseil d'Administration.

L'article 13.2 des statuts précise ce qui suit :

« Les administrateurs issus du collège des entreprises et du collège des employeurs sont élus pour trois (3) exercices par l'assemblée générale et sont rééligibles.

*Le mandat du Conseil d'administration, en sa composition faisant suite aux élections, prend effet lors de la première réunion suivant l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle il a été statué sur les comptes de l'exercice clôturé et procédé à l'élection des nouveaux administrateurs.*

*Le mandat des administrateurs issus du collège des entreprises et du collège des employeurs prend fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes du troisième (3<sup>ème</sup>) exercice depuis leur élection ou, par dérogation s'agissant d'administrateurs cooptés en cours d'exercice, du deuxième (2<sup>ème</sup>) exercice depuis l'approbation de leur cooptation.*

*Les administrateurs, siégeant au titre du collège des professions sont désignés par leurs organisations pour un mandat de trois (3) exercices.*

*Il prend effet lors de la première réunion suivant l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle ont été désignés les administrateurs issus du collège des entreprises et du collège des employeurs et prend fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes du troisième (3<sup>ème</sup>) exercice depuis leur désignation.»*

### 4.5.1 RENOUELEMENTS

Les candidatures suivantes ont été déclarées recevables, à savoir :

— **Collège des Entreprises :**

- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Madame Marie-Anne CANTO (DIAL ONCE);
- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Monsieur Franck DEVEUGHELE (CLE JOB);
- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Monsieur Benjamin GRANGE (GRANGE & Associés MASCARET);
- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Madame Mariam KHATTAB (MOZAIK RH);
- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Sylvie LE MAUX (ENKO CONSEIL);
- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Monsieur Franck RAIMBAULT (AIR FRANCE);

— **Collège des Fédérations :**

- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Madame Carinne GUILBERT au titre de la Fédération des Entreprises de Propreté;
- le renouvellement pour un mandat de trois (3) ans de Monsieur Philippe SERVALLI au titre de la FFB - GRAND PARIS ILE DE FRANCE.

#### 4.5.2 NOUVELLES DÉSIGNATIONS

Les candidatures suivantes ont été déclarées recevables, à savoir :

- **Collège des Entreprises :**
  - la désignation pour un mandat de deux (2) ans de Madame Marie-Charlotte FAMILIADES (THÉS LA PAGODE) suite à sa cooptation en date du 6 juin 2024;
  - la désignation pour un mandat de deux (2) ans de Madame Marie HOM-BROUCK (ATORUS EXECUTIVE) suite à sa cooptation en date du 6 juin 2024;
  - la désignation pour un mandat de deux (2) ans de Monsieur Fahd KHADRAOUI (MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS) suite à sa cooptation en date du 21 novembre 2024;
  - la désignation pour un mandat de deux (2) ans de Monsieur Daniel WEIZMANN (NEJO CONSULTING) suite à sa cooptation en date du 13 février 2025.

#### 4.6 COLLABORATEURS

Le Président, le Président délégué et le Conseil d'Administration du MEDEF de l'Est Parisien sont entourés et aidés au quotidien dans leurs tâches par une équipe d'une dizaine de collaborateurs, tous spécialistes de leurs sujets et dévoués aux entreprises du territoire, qu'ils conseillent et accompagnent au quotidien.

Sous la direction du Directeur Général, placé sous l'autorité hiérarchique du Président, celui-ci œuvre quotidiennement avec l'ensemble des collaborateurs du MEDEF de l'Est Parisien pour répondre aux attentes des adhérents et du territoire et être le garant du fonctionnement du paritarisme local, permettant ainsi le fonctionnement d'institutions telles que les conseils des prud'hommes, le pôle social du tribunal judiciaire (regroupant les anciens TASS, TCI et CDAS), les conseils d'administration et commissions de recours de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse des Allocations Familiales (CAF), Pole Emploi, les URSSAF et bien d'autres encore.



## Chapitre 5

# RAPPORT FINANCIER

### 5.1 PRODUITS

#### 5.1.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les principaux chiffres-clés à retenir pour l'année 2024 sont les suivants :

- le montant du chiffre d'affaires issu des cotisations s'élève à 1 614 393,87 € en 2024 contre 1 507 693,70 en 2023, soit une augmentation de 7,08 % malgré un contexte économique difficile et des remises et concessions accordées aux entreprises adhérentes les plus en difficulté venant compenser la perte de la subvention DRIEETS IDF;
- les concours publics s'élèvent à 7 957,80 € en 2024 contre 114 890,09 € en 2023, soit - 93,07 % suite à la restructuration du pôle Emploi, Handicap & formation;
- le montant des produits d'exploitation s'élève à 1 713 213,18 € contre 1 683 888,40 € en 2023, soit une augmentation de 1,74 %;
- une augmentation des reprises de provisions pour impayés à hauteur de 37 232,51 € contre 17 300,70 € en 2023 grâce à un effort de recouvrement en fin d'année 2024.

#### 5.1.2 AUTRES PRODUITS

Les produits financiers sont la résultante d'une optimisation des placements de la trésorerie de l'Association pour 2024 grâce à la hausse des taux sur 2024. La baisse des taux sur 2025 ne permettra malheureusement pas d'obtenir un rendement équivalent sur 2025.

### 5.2 CHARGES

#### 5.2.1 CHARGES D'EXPLOITATION

Malgré leur augmentation de plus de 80 000 €, les charges d'exploitation de l'exercice 2024 sont en réalité au même niveau qu'en 2023, à l'exception de deux postes représentant à eux seuls 98 % de cet écart :

- l'augmentation du poste de dépréciation pour créances douteuses (créances supérieures à un an et un jour) pour 41.208,35 €;
- l'augmentation du poste pertes/créances irrécouvrables pour 34 405,33 €.

Le montant des charges d'exploitation passe de 1 605 909,41 € en 2023 à 1 686 681,21 € en 2024, étant précisé que les chiffres 2024 intègrent le montant statutaire de nos cotisations au MEDEF national et au MEDEF Île-de-France et que le cumul du montant de nos adhésions statutaires représente 10,14 % du montant de notre chiffre d'affaires.

### **5.2.2 CHARGES FINANCIÈRES**

Les charges financières sont, sur l'exercice 2024, inexistantes.

### **5.2.3 CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Les charges exceptionnelles sont, sur l'exercice 2024, inexistantes.

### **5.2.4 PLAN D'INTÉRESSEMENT**

Le plan d'intéressement, mis en place début 2022, permet pour la troisième année de récompenser les collaborateurs des bons résultats de l'année.

## **5.3 RÉSULTAT 2024**

La réalité opérationnelle de 2024 nous a permis d'atteindre nos résultats tout en développant sans cesse de nouveaux services aux adhérents.

L'exercice 2024 s'est donc placé entre les deux bornes des scénarios présentés lors de l'adoption du budget 2025 par l'Assemblée. Pour mémoire, le rapport annuel 2023 indiquait que « *compte tenu du contexte économique actuel (inflation, guerre en Ukraine, crise de l'énergie, voire récession), le Conseil d'Administration a décidé, comme l'an passé, d'adopter une trajectoire budgétaire 2024 située entre une borne pessimiste et une borne optimiste. Le budget 2024 prévoit donc des produits d'exploitation compris entre 1 487 291 € et 1 676 603 € pour un résultat courant avant impôts compris entre 44 629 € et 166 940 €.* »

Au final, l'exercice 2024 s'est traduit par :

- produits d'exploitation : 1 713 213,18 € réalisés vs. 1 673 603,00 € prévus au budget dans le scénario optimiste;
- résultat courant avant impôts : 128 628,64 € réalisés v. 166 940 € prévus au budget dans le scénario optimiste et 44 629 € dans le scénario pessimiste;
- bénéfice : 69 657,16 € réalisés.

Malgré une baisse de 7,29 % par rapport à l'an passé, le bénéfice issu de l'exercice 2024 demeure conforme à l'exigence de gestion prudente que le Président et le Directeur Général du MEDEF de l'Est Parisien se sont imposés, à savoir un bénéfice prévisionnel idéalement situé entre 50 et 100 000 € chaque année afin de développer plus encore l'indépendance financière et les moyens d'action de notre organisation patronale.

L'une des difficultés majeures de notre organisation patronale demeure néanmoins l'évolution (trop) douce de nos recettes et notre dépendance - sous-jacente à celle de nos entreprises adhérentes - à un contexte économique favorable mais largement perturbé depuis plus de quatre (4) ans maintenant, une crise chassant l'autre.



## 5.4 BUDGET 2025

Comme chaque année, le budget du MEDEF de l'Est Parisien doit être approuvé par l'Assemblée Générale à la suite de son adoption par le Conseil d'Administration le 13 février 2025.

Le budget 2024 se voulait relativement conservateur tant en termes de produits d'exploitation que de résultat courant avant impôts. Nous avons tenu le cap en la matière tant au plan des produits d'exploitation qu'au plan du résultat.

Compte tenu du contexte économique actuel (inflation, guerre en Ukraine, crise de l'énergie, voire récession), le Conseil d'Administration a décidé, comme les années passées, d'adopter une trajectoire budgétaire 2025 située entre une borne pessimiste et une borne optimiste.

Le budget 2025 prévoit donc des produits d'exploitation compris entre 1 730 249 € et 1 830 249 € pour un résultat courant avant impôts compris entre 25 443 € et 110 443 €.

Malgré les difficultés et les turbulences, le MEDEF de l'Est Parisien a engagé pour 2025 d'ambitieux projets, tant en matière de recrutement que de nouvelles activités.

## 5.5 PROJETS 2025

Les projets 2025 sont encore une fois nombreux sous l'égide de Bastien BRUNIS, président du MEDEF de l'Est Parisien . Ils vous seront largement présentés en Assemblée Générale :

- Femmes du MEDEF de l'Est Parisien ;
- Club philanthropie ;
- Fonds de dotation du MEDEF de l'Est Parisien ;
- Clb IA ;
- Partenariat avec la Climate House.





## Chapitre 6

# DIVERS

### 6.1 CERTIFICATION MACARTODESRISQUES

Le MEDEF de l'Est Parisien est certifié depuis janvier 2024 par la Maison du Risk Management (AMRAE) pour accompagner les entreprises adhérentes dans leur démarche de cartographie des risques via l'outil <https://www.macartodesrisques.fr/>.

### 6.2 MON AIDE CYBER

La majorité des collaborateurs du MEDEF de l'Est Parisien sont certifiés depuis octobre 2024 « mon aide cyber » par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).



MonAideCyber est un service d'accompagnement, simple et adapté aux entités souhaitant améliorer leur niveau de cybersécurité. Reposant sur un réseau d'experts aidants, MonAideCyber propose une méthode des « petits pas » pour identifier les actions prioritaires, permettant ainsi de faire progresser l'ensemble des acteurs, quels que soient leurs moyens et leur niveau de maturité.

### 6.3 APESA

Pour mémoire, le MEDEF de l'Est Parisien est membre fondateur des associations APESA 93 et APESA 94 (Aide Psychologique des Entrepreneurs en Souffrance Aiguë).



Les procédures, les outils juridiques sont efficaces pour contenir et canaliser le chaos des difficultés des entreprises, mais ne le sont pas pour la souffrance simplement humaine de l'entrepreneur, qui peut déboucher sur des « idées sombres ».

Les nombreux professionnels (juges, mandataires, administrateurs, greffiers, experts-comptables, avocats, ...) qui interviennent à l'occasion des procédures judiciaires n'ont pas de compétence spécifique en matière psychologique, mais ne sont bien entendu pas indifférents et peuvent donc être des sentinelles efficaces, des relais et déclencher avec l'accord de ces entrepreneurs une alerte vers des psychologues spécialement formés.

Le dispositif APESA permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique, rapide, gratuite, confidentielle et à proximité de son domicile, par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale, les « idées sombres » provoquées par les difficultés financières de son entreprise.

APESA est un dispositif pragmatique issu de l'institution judiciaire, et s'appuyant sur ses valeurs : la neutralité, l'indépendance et l'équilibre, au service des entrepreneurs en souffrance psychologique.

Pour joindre APESA :

- APESA 93 (président : Monsieur Francis GRIVEAU) : contact93@apesa-france.com ;
- APESA 94 : (président : Monsieur Aymeric BERGER) : contact94@apesa-france.com ;
- en cas d'urgence : 05 46 98 42 85.

## **6.4 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE**

Afin de garantir la protection de notre marque et de notre contenu, nous avons décidé de mettre en œuvre une stratégie de protection de nos droits de propriété intellectuelle et industrielle en déposant trois marques verbales françaises auprès de l'INPI :

- le « MEDEF de l'Est Parisien » (marque n° 4924983) ;
- la « Lettre M » (marque n°4924985) ;
- « mon MEDEF & moi » (marque n°4980516)

En complément, le MEDEF de l'Est Parisien - qui développe une forte activité éditoriale - s'est volontairement placé sous le régime du dépôt légal pour ses éditions exceptionnelles. Notre organisation patronale dispose donc de numéros ISBN qui lui sont propres afin de pouvoir faire référencer sa production et en laisser trace auprès de la Bibliothèque Nationale de France (BNF).





## Chapitre 7

# VOS CONTACTS

### DIRECTION GÉNÉRALE

**Sébastien VANNEROT**

*Directeur Général*

Portable : 06 99 62 94 28

Email : svannerot@medef9394.org

**Julien PINNA**

*Directeur Général adjoint*

Portable : 06 87 33 65 39

Email : jpinna@medef9394.org

### RELATIONS ADHÉRENTS

**Florence GOLTZMANN**

*Responsable des partenariats*

Portable : 06 99 62 91 62

Email : fgoltzmann@medef9394.org

**Valérie THÈVES**

*Chargée de fidélisation*

Portable : 07 66 44 42 58

Email : vtheves@medef9394.org

**Pascal GEILLE**

*Chargé de communication*

Portable : 07 63 26 56 59

Email : pgeille@medef9394.org

### PÔLE EXPERTISES

**Vanessa LABBOZ**

*Responsable juridique*

Portable : 07 63 26 56 48

Email : vlabboz@medef9394.org

**Pauline KROU-VERDIER**

*Emploi, handicap, formation*

Portable : 06 99 62 89 88

Email : pkrou@medef9394.org

**Marianne GÖRGE**

*Intelligence économique*

Portable : 07 82 33 56 94

Email : mgorge@medef9394.org

### SUPPORT INTERNE

**Sylvaine AMBRON**

*Cheffe de Cabinet*

Portable : 06 99 62 94 39

Email : sambron@medef9394.org

**Géraldine WARIN**

*Responsable financière*

Portable : 07 63 26 57 92

Email : gwarin@medef9394.org



# **ANNEXES**



**MON MEDEF & MOI**



Mon MEDEF & MOI vous permet :

- d'**accéder à tous les dispositifs** et aides, ainsi qu'aux **interlocuteurs utiles**, pour améliorer votre situation professionnelle et/ou personnelle
- de **prévenir les fragilités** (situation d'aidant, accès aux droits, surendettement...)
- d'**accompagner les étapes de vie** (naissance, logement, parentalité...)
- et de **soutenir les moments de rupture** (hospitalisation, décès d'un proche, addictions, accident...)



Service accessible  
aux personnes  
sourdes et  
malentendantes  
depuis le site :

[www.monmedefetmoi.medef9394.org](http://www.monmedefetmoi.medef9394.org)

## UN SERVICE DÉDIÉ À TOUS LES ADHÉRENTS DU MEDEF DE L'EST PARISIEN ET LEUR FAMILLE

En tant qu'adhérent du **MEDEF de l'Est Parisien**, vous méritez toute notre attention, et ce, à n'importe quelle étape de votre vie. C'est pourquoi nous avons créé pour vous un nouveau service : **mon MEDEF & MOI**.

Accessible à tous les adhérents et leur famille, **mon MEDEF & MOI** vous propose un **accompagnement confidentiel et personnalisé** pour répondre à toutes les questions de votre vie quotidienne.

### Ma famille

« En tant que chef d'entreprise et parent, c'est difficile, j'ai l'impression de ne pas être assez présent pour mes proches... »

### Aide à un proche

« Je suis aidante de ma mère. J'ai besoin et envie d'être là pour elle mais, avec mon emploi du temps, ce n'est pas simple. »

### Aléas de la vie

« Mon entreprise rencontre des difficultés... J'envisage de lancer une nouvelle activité et j'ai besoin de me former. »

## UN ACCOMPAGNEMENT **CONFIDENTIEL ET PERSONNALISÉ** POUR RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE.



UN ESPACE EN LIGNE  
7 JOURS/7 24H/24

[www.monmedefetmoi.medef9394.org](http://www.monmedefetmoi.medef9394.org)

Des informations, des conseils et la possibilité d'être appelé ou de poser une question.



DES CONSEILLERS DÉDIÉS  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H00 À 18H00

N°Cristal 09 69 37 03 09  
APPEL NON SURTAXE

Des conseillers experts de l'accompagnement qui trouveront avec vous les solutions et les dispositifs les plus adaptés, en toute confidentialité.

**J'AIDE  
MES PARENTS**



**Ils souhaitent rester vivre chez eux :**  
quelles sont les solutions ?

À quelles aides financières pourraient-ils prétendre ?

**Peuvent-ils être accompagnés dans leur quotidien :** existe-t-il des services à la personne dans leur situation ?

**JE SUIS  
PARENT**



**J'ai quelques contraintes ponctuelles :**  
comment faire garder mes enfants ?

Existe-t-il des solutions d'accompagnement à l'école ?

**Mon ado est dépendant aux écrans :**  
que faire ?

**Mon enfant est en situation de handicap :**  
quelles sont les solutions pour sa scolarisation ?

**J'AI DES  
DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES**



**J'ai une difficulté pour compléter un dossier :**  
à qui m'adresser et dans quels délais ?

**Je suis en situation de handicap :**  
quels sont mes droits ?

**Je vais être hospitalisé :**  
quelles sont les démarches ?  
Comment organiser le quotidien pendant mon absence ?

## UN SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

**Mon MEDEF & MOI** est un service délivré par Dhomplus, spécialiste de l'accompagnement social à distance et tiers de confiance du MEDEF de l'Est Parisien.

Le conseiller échange avec vous en toute confidentialité pour vous aider à mieux appréhender votre situation.

Il vous délivre conseils, aides et informations utiles pour trouver des solutions concrètes à vos problématiques du quotidien.



**Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00**

**N°Cristal 09 69 37 03 09**

APPEL NON SURTAXE

[www.monmedefetmoi.medef9394.org](http://www.monmedefetmoi.medef9394.org)



**APESA**



## APESA France

Pour que les idées sombres ne rencontrent pas  
des idées fausses

**Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë**



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

## SOMMAIRE

1. GENÈSE .....	3
2. DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF .....	4
3. LES OUTILS DEVELOPPÉS PAR APESA FRANCE .....	5
1. Les formations .....	5
2. La fiche alerte numérique.....	6
3. L'application APESA .....	7
4. LA SÉCURISATION DU DISPOSITIF APESA .....	7
A. La sécurisation juridique.....	7
B. La sécurisation technique.....	8
C. La sécurisation humaine.....	8
D. La sécurisation scientifique.....	8
5. LES PARTENAIRES D'APESA FRANCE .....	8
6. FINANCEMENT ET SOUTIENS FINANCIERS.....	9
7. APESA FRANCE EN CHIFFRES .....	9
A. DATA (décembre 2023).....	9
B. Comparaison des prises en charge entre 2021 et 2022 .....	9
C. Les activités de l'entreprise des entrepreneurs pris en charge .....	10
8. AU-DELÀ DES CHIFFRES, DES TÉMOIGNAGES EMBLÉMATIQUES.....	10
A. Un entrepreneur en souffrance .....	10
B. Une sentinelle, conseiller de CCI.....	11
C. Des entrepreneurs ayant bénéficié du dispositif APESA .....	11



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

## LE DISPOSITIF APESA

Les procédures, les outils juridiques sont efficaces pour contenir et canaliser le chaos des difficultés des entreprises, mais ne le sont pas pour la souffrance simplement humaine de l'entrepreneur, qui peut déboucher sur des « idées sombres ».

Les nombreux professionnels (juges, mandataires, administrateurs, greffiers, experts comptables, avocats, ...) qui interviennent à l'occasion des procédures judiciaires n'ont pas de compétence spécifique en matière psychologique, mais ne sont bien entendu pas indifférents et peuvent donc être des sentinelles efficaces, des relais et déclencher avec l'accord de ces entrepreneurs une alerte vers des psychologues spécialement formés.

Le dispositif APESA permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique, rapide, gratuite, confidentielle et à proximité de son domicile, par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale, les « idées sombres » provoquées par les difficultés financières de son entreprise.

APESA est un dispositif pragmatique issu de l'institution judiciaire, et s'appuyant sur ses valeurs : la neutralité, l'indépendance et l'équilibre, au service des entrepreneurs en souffrance psychologique.

### 1. GENÈSE

**13 avril 2012** : réunion au Palais de justice de Saintes sur la prévention du suicide en milieu carcéral conduite par le psychologue clinicien Jean-Luc Douillard.

**Septembre 2013** : création avec Marc Binné du dispositif APESA au Tribunal de commerce de Saintes et création d'APESA 17 bientôt rejoint par les tribunaux de commerce de Coutances, Cherbourg, la Roche-sur-Yon, Bordeaux, Angoulême.

**Septembre 2015** : organisation à Saintes du colloque « la souffrance morale, le droit et les pratiques professionnelles » rassemblant près de 200 universitaires et praticiens spécialistes des procédures collectives.

**Janvier 2016** : création d'APESA France.

**1<sup>er</sup> décembre 2016** : signature d'une convention de partenariat entre Harmonie Mutuelle et APESA France.

**1<sup>er</sup> décembre 2018** : signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat triennal entre APESA France, Harmonie Mutuelle et le groupe VYV.



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

**9 juin 2020** : signature d'une convention de partenariat avec la Direction Générale des Entreprises, CMA France, CCI France, Harmonie Mutuelle et APESA France en vue de la création d'un numéro vert national 0805 65 50 50 prorogée par avenants du 18 décembre 2020 et du 3 septembre 2021.

**13 octobre 2020** : déclaration de monsieur le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti à l'occasion du 132<sup>ème</sup> congrès annuel des greffiers des tribunaux de commerce : « Le dispositif APESA est formidable et je voudrais m'en inspirer pour que le même soutien psychologique soit apporté aux agriculteurs ou aux professions libérales qui relèvent du tribunal judiciaire ».

**1<sup>er</sup> mars 2021** : lancement d'un numéro vert étudiants 0805 65 50 80 en partenariat avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime.

**15 février 2022** : déclaration de madame Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie Sociale et Solidaire, « On a essayé de légiférer pour qu'APESA fasse des petits dans toute la France ».

**31 mai 2022** : fin du numéro vert d'APESA France.

**3 mars 2023** : déclaration de monsieur le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti au salon de l'agriculture lors de l'annonce de la création des tribunaux des activités économiques : « n'ayez pas peur de la création des tribunaux des activités économiques, car il y a APESA ».

**27 juin 2023** : Présentation du dispositif APESA par Mme Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME du commerce, de l'artisanat et du tourisme à 29 ministres étrangers lors d'une réunion ministérielle de l'OCDE organisée à Bercy.

## **2. DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF**

Liste des tribunaux de commerce et des tribunaux mixtes de commerce ayant adopté le dispositif APESA (99) :

Bourg-en-Bresse, Manosque, Gap, Antibes, Cannes, Grasse, Nice, Aubenas, Narbonne, Rodez, Marseille, Aurillac, Angoulême, Saintes, Bourges, Brive, Ajaccio, Saint-Brieuc, Besançon, Romans-sur-Isère, Chartres, Brest, Quimper, Nîmes, Bordeaux, Béziers, Montpellier, Châteauroux, Tours, Lons-le-Saunier, Dax, Mont-de-Marsan, Blois, St Etienne, Roanne, Nantes, Saint-Nazaire, Orléans, Cahors, Agen, Angers, Reims, Laval, Bar-le-Duc, Lorient, Vannes, Lille Métropole, Valenciennes, Cambrai/Douai, Beauvais, Compiègne, Arras, Boulogne-sur-Mer, Clermont-Ferrand, Perpignan, Strasbourg, Saverne, Mulhouse, Colmar, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Le Mans, Paris, Versailles, Niort, Amiens, Montauban, Draguignan, Fréjus, Avignon, La Roche-sur-Yon, Poitiers, Limoges, Épinal, Auxerre, Belfort/Montbéliard, Évry, Nanterre, Bobigny, Créteil, Pontoise, Alençon, Bernay, Caen, Dieppe, Évreux, Le Havre, Lisieux, Rouen, Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Tarascon, Melun, Meaux, Nouméa, Saint-Pierre et Saint-Denis de la Réunion, Fort de France, Cayenne.



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë



### **3. LES OUTILS DEVELOPPÉS PAR APESA FRANCE**

#### **1. Les formations**

Le meilleur moyen de venir en aide à une personne détruite psychologiquement n'est certainement pas de lui demander de se prendre en charge elle-même. Cela suppose donc l'intervention d'un tiers qui rencontrant l'entrepreneur en souffrance, même s'il n'est pas psychologue, saura déclencher une alerte.

Cependant, oser aborder ce sujet intime avec une personne en souffrance suppose de comprendre les mécanismes de la crise suicidaire et ses signaux plus ou moins faibles ou forts. Pour mener à bien cette action, APESA France propose des formations d'une durée de 3 heures.

Grâce à une équipe de 6 formateurs, APESA France propose des formations en présentiel, ou en visioconférence sur la détection de la souffrance aiguë et de la crise suicidaire, la compréhension de la crise suicidaire et le déclenchement des alertes par le biais des outils numériques développés par APESA France.



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

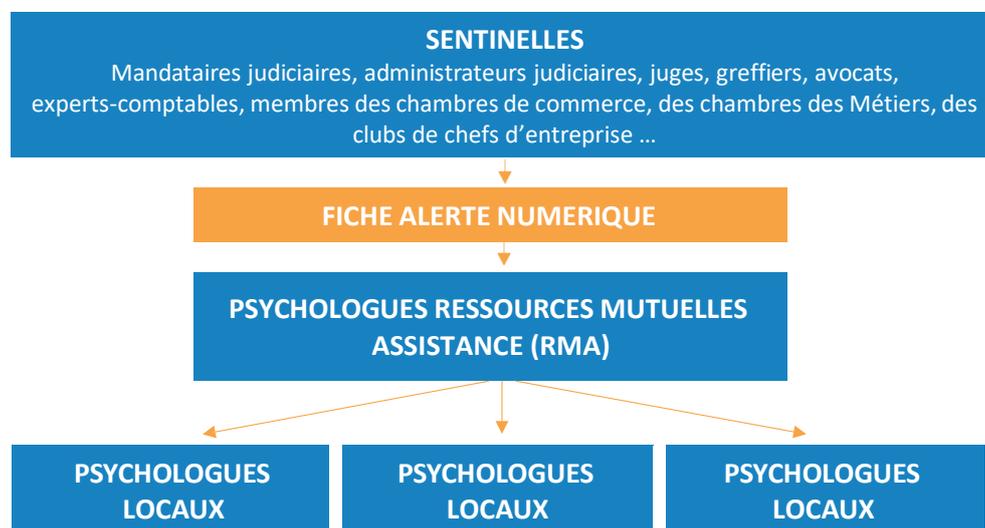
Nombre de personnes formées en 2019 : 542  
 2020 : 1 609  
 2021 : 1 163  
 2022 : 733  
 2023 : 773  
 2024 : 217

## 2. La fiche alerte numérique

On y accède, après une formation organisée par APESA France et la réception des codes d'accès à l'extranet.

Ci-dessous le circuit d'une alerte :

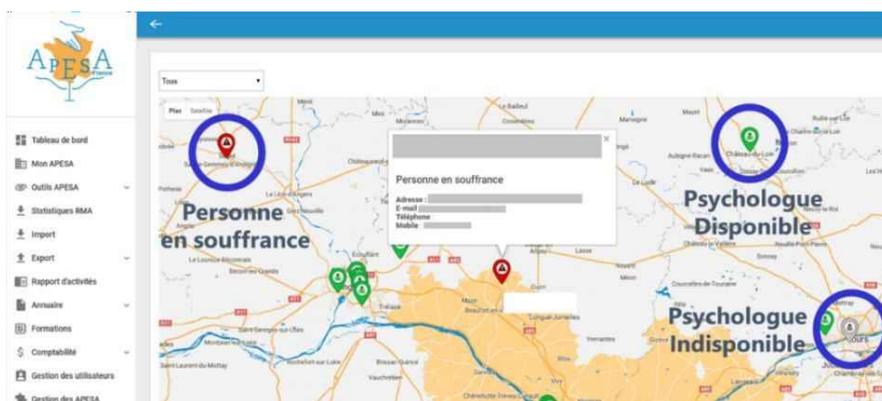
Déclenchement	Support	Réception de l'alerte	Rappel de la personne	Transmission à un psychologue local	Rappel par le psychologue local	Coût	Paiement
Sentinelles	Fiche alerte	RMA	RMA	RMA	Psychologue du réseau APESA France (5 consultations maximum)	425 €	APESA locale





Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

L'utilisation de la fiche alerte numérique permet la géolocalisation des personnes en souffrance et des psychologues prêts à intervenir.



### 3. L'application APESA

L'application APESA France permet aux sentinelles dans le cadre de leur mobilité professionnelle de déclencher une alerte au moyen d'un smartphone ou d'une tablette à l'occasion d'une rencontre avec un entrepreneur en souffrance

## 4. LA SÉCURISATION DU DISPOSITIF APESA

### A. La sécurisation juridique

APESA France est une fédération d'associations locales. Le déploiement local d'un dispositif APESA suppose donc :

- Une réunion de présentation du dispositif ;
- Une AG de la juridiction décidant d'adopter le dispositif APESA ;
- Une Convention entre le Tribunal (de commerce ou Tribunal judiciaire) et l'association APESA locale ;
- Une convention entre l'association APESA locale et APESA France ;
- Une convention entre l'association APESA locale et les psychologues ;
- Une convention entre APESA France et les psychologues ;
- La souscription par APESA France d'une assurance responsabilité civile des sentinelles (ALLIANZ) ;
- La mise en œuvre du RGPD.



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

## B. La sécurisation technique

Les différents outils mis en œuvre par APESA France sont portés par les entreprises suivantes :

- Site internet et extranet : Liméo interactive <https://limeo.com/>
- Versement des dons en ligne : Stripe
- Création des alias : ovh
- RGPD : M. Guillard Bruno - [www.fleepit.com](http://www.fleepit.com)

APESA France applique bien entendu le RGPD, les alertes ne sont déclenchées par les sentinelles qu'après l'acceptation par les entrepreneurs en souffrance, du traitement de leurs données.

## C. La sécurisation humaine

La réception centralisée par RMA (Ressources Mutuelles Assistance - <https://www.ressources-mutuelles-assistance.fr/>) des alertes déclenchées par les sentinelles des dispositifs locaux, puis l'orientation des alertes vers des psychologues locaux aboutit à une excellente articulation du national et du local.

## D. La sécurisation scientifique

Le conseil scientifique d'APESA France composé de 44 membres indépendants (<https://www.apesa-france.com/notre-equipe/>) spécialisés dans différents domaines du savoir (juristes, sociologues, philosophes, psychiatres, psychologues, praticiens des procédures collectives, musiciens, photographe), est régulièrement interrogé pour toutes questions déontologiques et conceptuelles.

## 5. LES PARTENAIRES D'APESA FRANCE

APESA France a mis son expérience et son savoir-faire au service des organisations suivantes qui lui font confiance :

**Collectivités locales** : association des Maires de Charente-Maritime, Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Région Nouvelle Aquitaine, Région Occitanie

**État** : ministère de l'économie - DGE

**Organisations professionnelles** : ASPAJ, OAP, CNCC, CNGTC, CNOEC, CNCJ, CRCC, IFPPC, OEC Paris IDF, PRAGA, URSSAF Rhône-Alpes

**Réseau d'entreprises** : BIOCOOP

**Réseau de cabinets d'experts-comptables** : Fimeco-Walter France

**Réseaux de soutien aux entreprises** : CCI France, CIP National, CMA France



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

## 6. FINANCEMENT ET SOUTIENS FINANCIERS

La vie humaine n'a pas de prix mais une prise en charge a un coût, qui est de 425 € en province et de 525 € Paris.

APESA France est une fédération d'associations locales, dont la mission est de faire connaître le dispositif APESA, de l'animer, et de rechercher des fonds destinés à rémunérer les psychologues.

APESA France, membre des associations locales, qui développe tous les outils de structuration, de communication et de déploiement du dispositif bénéficie du soutien financier annuel régulier d'Harmonie Mutuelle qui est son partenaire historique.

APESA France a également bénéficié du soutien financier ponctuel du Groupe Vyv.

## 7. APESA FRANCE EN CHIFFRES

### A. DATA (décembre 2023)

Depuis 2013, alerte après alerte :

- **96** juridictions sont membres du réseau APESA France
- Plus de **5990** sentinelles & **1 652** psychologues composent le réseau
- **11 841** alertes ont été reçues
- Le nombre de prise en charge s'élève à **7 261**
- Le délai de prise en charge est de **15 minutes**

### B. Comparaison des prises en charge entre 2021 et 2022

Entre le 31/12/21 et le 31/12/22, les prises en charge ont augmenté de **21,71 %** (soit **231** prises en charge de plus en 2022).

Détail :

Total prises en charge 31/12/21	Homme	Femme	Total prise en charge 31/12/22	Homme	Femme
1064	660	404	1295	801	494
	62,03 %	37,97 %		61,85 %	38,15 %



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

### C. Les activités de l'entreprise des entrepreneurs pris en charge

Gastronomie ; Hôtellerie ; Artistique ; Thérapeute ; Sous-traitance ; Restauration ; Location ; Location ; Salon de coiffure ; Magasin prêt à porter ; Produits touristiques ; Coiffure ; Événementiel ; Consulting ; Centre de rééducation ; Fleuriste ; Restauration monuments funéraires ; Esthétique ; Service et accompagnement à domicile ; École atelier arts ; Cordonnerie à la cloche ; Ébénisterie ; Logiciel ; Artisan ; Agence immobilière ; Vente de parfums ; Pâtisserie-Chocolatier ; Créateur de vêtements ; Café-brasserie ; Commerçant ; Vente de produits sur les marchés ; Agent commercial dans vins et spiritueux ; Cafétéria école ingénieur ; Distribution alimentaire ; Camping ; Bowling ; Artisan ; Promo gastronomiques ; Autoentrepreneur médiation et conseil ; Maçonnerie ; Entreprise de transport ; Salon d'esthétique et manucure ; Edition de presse ; Agencement cuisine ; Conseil en entreprise ; Commerçant ; Café-restaurant ; Auto-école ; Couture ; Conseil informatique ; Bijouterie ; Pédiacre-podologue ; Formatrice et consultant en entreprise ; Prêt à porter ; Maison d'édition et pub ; Import-Export informatique et Restauration ; Formation en communication ; Montage de gaines de ventilation ; Autoentrepreneur conseil en aéronautique et logiciels ; Menuiserie ; Consulting ; SPA et hébergement ; Réparation téléphones ; Entretien espaces verts ; Start up ; Transformation de matières organiques et énergie verte ; Chambres d'hôte ; Crèche ; Joaillerie ; Coursier ; Couturière ; Plombier ; Médecin ; AMP ; Sécurité ; Bâtiment ; Événementiel ; Négoce en vin et spiritueux ; Exploitation viticole ; Taxi ; Tourisme ; Brocanteur ; Serrurerie-métallurgie ; Aide médicale ; Entreprise de rénovation ; Commerciale ; Scénographie et graphisme informatisé ; Animation en milieu scolaire ; Service à la personne ; Audiovisuel ; Bien-être ; Architecte d'intérieur ; Ramonage ; Visuel design ; Informatique ; Gestion d'hébergement ; Libérale ; Couvreur ; Toilettage chiens ; Domaine équestre ; Parc de loisirs ; Galerie d'art ; Électricien ; Boulangerie ; Salles de sport ; Professeur de danse ; Paysagiste ; Céramiste ; Prothésiste dentaire ; Photographe ; Infirmière libérale ; Pressing ; Transport routier ; Assistance administrative ; Plomberie chauffage ; Dessinatrice de mode ; Recherche développement électronique et informatique.

## 8. AU-DELÀ DES CHIFFRES, DES TÉMOIGNAGES EMBLÉMATIQUES

### A. Un entrepreneur en souffrance

« Je m'appelle Bruno, je suis un entrepreneur en faillite. J'ai toujours travaillé sans l'aide ni le soutien de personne. Aujourd'hui, je suis acculé par mes nombreux créanciers, par l'État, par l'URSSAF, par tout le monde au fond et je sais qu'il n'y aura pas d'issue.

J'ai froidement et définitivement décidé de me suicider, partir serait pour moi un soulagement immense. Toutefois, j'ai une femme et une petite fille que je voudrais protéger avant de partir. C'est là que j'ai besoin de votre aide. Comment faire pour qu'une fois parti, ces dernières puissent conserver le toit où nous vivons ou une rente quelconque... ? »



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs  
en Souffrance Aiguë

## B. Une sentinelle, conseiller de CCI

« J'ai eu une personne ayant des difficultés d'entreprise. Après m'avoir expliqué les faits, elle est partie sur son histoire personnelle et l'enchaînement de drames personnels. Elle s'est mise à pleurer. J'ai regretté de ne pas lui avoir dit qu'elle pouvait pleurer et que cela pourrait lui faire du bien, pensant que ce n'était de mon ressort alors qu'il s'agit juste d'humanité. Suite à notre appel, je lui ai transmis les coordonnées de la cellule de prévention du tribunal, les coordonnées d'APESA et indiqué de se rapprocher de son expert-comptable.

J'ai contacté APESA car je ne savais pas comment agir face à la détresse que j'avais ressentie. APESA m'a indiqué que je pouvais lui demander si elle souhaitait être appelée. J'ai dit que ce n'était pas mon métier que d'être « intrusive » sur sa vie privée et que je ne savais pas faire. APESA m'a dit que si je ne le faisais pas, personne le ferait et que la personne « prendrait » positivement le fait d'être rappelée.

C'est alors ce que j'ai fait : la personne m'a de nouveau exprimé les difficultés de l'entreprise et ses solutions, je lui ai alors dit que j'ai ressenti sa détresse lors de notre premier appel et lui ai demandé si elle souhaitait être appelé par APESA. Elle a répondu positivement.

Quelques temps après, je lui ai demandé si elle avait eu contact le d'APESA et elle m'a dit que oui et que ça lui avait fait du bien de parler. Je sais donc maintenant que mon rôle est aussi de détecter la détresse, de poser des questions et de proposer des solutions aussi en terme psychologique ».

## C. Des entrepreneurs ayant bénéficié du dispositif APESA

« J'ai été agréablement surpris par la rapidité de prise en charge après que le tribunal de commerce m'ait parlé de ce nouveau dispositif : une psychologue m'a proposé un rendez-vous dans les jours suivants. Être contacté aussi vite par une personne que je ne connaissais pas et qui m'a écouté fut un grand soulagement. Il est difficile de trouver les mots pour qualifier le mieux-être que cela m'a apporté, mais derrière tout cela, **j'ai compris qu'enfin, je n'étais plus seul...** Me sentant en confiance et sorti de l'isolement, il ne m'a pas été difficile d'exposer à la psychologue dès mon premier rendez-vous mes difficultés et les idées noires qui ont traversé mon esprit. Cette professionnelle m'a bien expliqué les sujets sur lesquels nous allions travailler. J'en suis sorti très apaisé et plus confiant que jamais puisqu'elle m'a dit que j'allais **me reconstruire et rebondir**. Désormais, j'ai bien mieux conscience de ce qu'il m'arrive et, surtout, **je n'ai plus à en avoir honte. Je vais reconquérir l'espace professionnel qui est le mien**, reprendre ma place. Le métier de plombier est pour moi l'un des plus beaux métiers du monde et je vais prouver à certaines personnes qui m'ont causé des problèmes que je suis toujours là. Je ne vous remercierai jamais assez. **Je n'aurais pas fait moi-même la démarche de m'adresser à un psychologue, alors que j'en avais tellement besoin...** »

« Si APESA n'avait pas été là, je ne serais plus là ».

### Marc BINNIÉ

Greffier associé du Tribunal de Commerce de saintes  
Co-fondateur du dispositif APESA - Président honoraire  
05 46 93 30 67  
mbinnie@apesa-france.com



Aide Psychologique  
aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë



# **COMPTES 2024**

01780 - ASSOC Association Medef 93+94

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	26 735,00	16 800,75	9 934,25	14 897,26
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	187 112,75	125 629,77	61 482,98	85 988,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	481 764,25		481 764,25	481 764,25
Prêts				
Autres	1 202,47		1 202,47	1 202,47
<b>TOTAL (I)</b>	<b>696 814,47</b>	<b>142 430,52</b>	<b>554 383,95</b>	<b>583 851,98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	407 547,25	139 077,06	268 470,19	223 863,76
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	86 046,46		86 046,46	27 218,19
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	2 942 693,83		2 942 693,83	2 860 427,62
<b>Charges constatées d'avance</b>	61 096,02		61 096,02	20 494,04
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 497 383,56</b>	<b>139 077,06</b>	<b>3 358 306,50</b>	<b>3 132 003,61</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 194 198,03</b>	<b>281 507,58</b>	<b>3 912 690,45</b>	<b>3 715 855,59</b>

01780 - ASSOC Association Medef 93+94

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	3 068 176,93	2 993 045,03
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	69 657,16	75 131,90
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>3 137 834,09</b>	<b>3 068 176,93</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 137 834,09</b>	<b>3 068 176,93</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	187 447,70	187 447,70
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>187 447,70</b>	<b>187 447,70</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 385,48	71 998,88
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	277 920,56	289 416,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 991,24	10 603,90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	85 111,38	88 212,14
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>587 408,66</b>	<b>460 230,96</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>3 912 690,45</b>	<b>3 715 855,59</b>

01780 - ASSOC Association Medef 93+94

## COMPTE DE RÉSULTAT

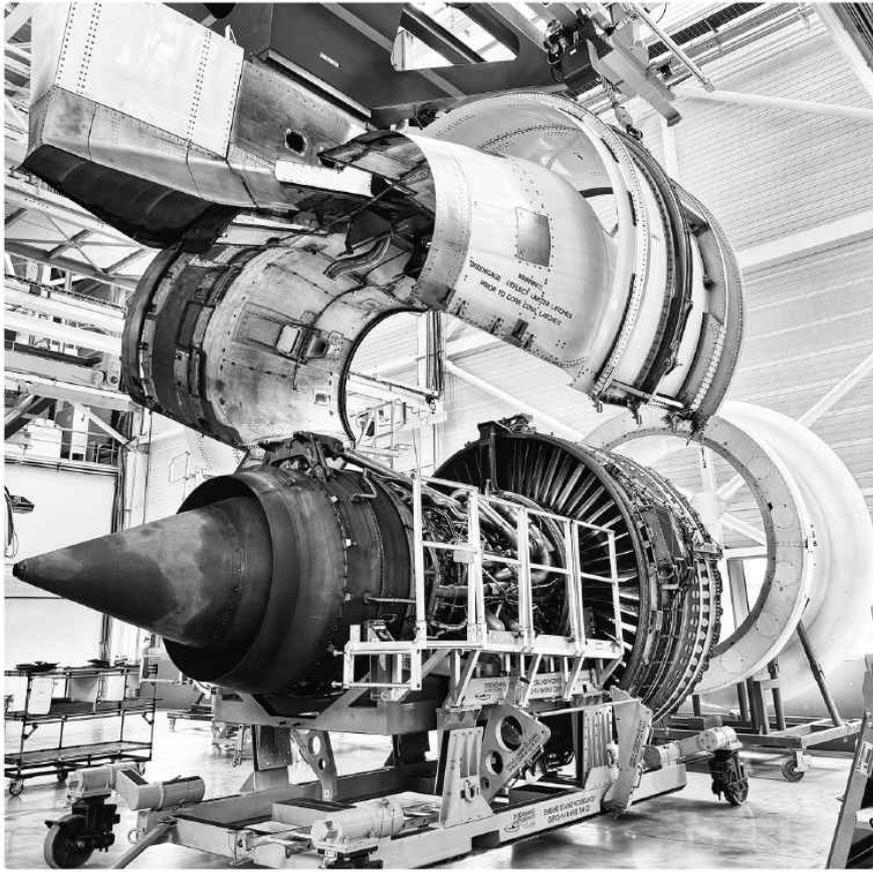
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	1 614 393,87	1 507 693,70	106 700,17	7,08
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	53 288,60	43 527,12	9 761,48	22,43
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	7 957,80	114 890,09	-106 932,29	-93,07
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges	37 232,51	17 300,70	19 931,81	115,21
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	340,40	476,79	-136,39	-28,61
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 713 213,18</b>	<b>1 683 888,40</b>	<b>29 324,78</b>	<b>1,74</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	565 998,30	545 808,31	20 189,99	3,70
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	63 003,80	68 491,65	-5 487,85	-8,01
Salaires et traitements	595 148,84	612 841,07	-17 692,23	-2,89
Charges sociales	283 124,04	277 428,62	5 695,42	2,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	126 483,01	82 821,87	43 661,14	52,72
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	52 923,22	18 517,89	34 405,33	185,80
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 686 681,21</b>	<b>1 605 909,41</b>	<b>80 771,80</b>	<b>5,03</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>26 531,97</b>	<b>77 978,99</b>	<b>-51 447,02</b>	<b>-65,98</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation		7 016,29	-7 016,29	-100,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	102 096,67	66 316,31	35 780,36	53,95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>102 096,67</b>	<b>73 332,60</b>	<b>28 764,07</b>	<b>39,22</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>102 096,67</b>	<b>73 332,60</b>	<b>28 764,07</b>	<b>39,22</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>128 628,64</b>	<b>151 311,59</b>	<b>-22 682,95</b>	<b>-14,99</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				

01780 - ASSOC Association Medef 93+94  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		784,00	-784,00	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>784,00</b>	<b>-784,00</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>-784,00</b>	<b>784,00</b>	<b>100,00</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	58 971,48	75 395,69	-16 424,21	-21,78
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>1 815 309,85</b>	<b>1 757 221,00</b>	<b>58 088,85</b>	<b>3,31</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 745 652,69</b>	<b>1 682 089,10</b>	<b>63 563,59</b>	<b>3,78</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>69 657,16</b>	<b>75 131,90</b>	<b>-5 474,74</b>	<b>-7,29</b>



**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**



# **ORDRE DU JOUR**

**ORDRE DU JOUR  
EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUILLET 2025**

- approbation du rapport moral du MEDEF de l'Est Parisien portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- approbation du rapport financier du MEDEF de l'Est Parisien portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- approbation du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- approbation des comptes de l'exercice 2024 tels que présentés.
- affectation du résultat.
- quitus au Président et au Conseil d'administration.
- adoption du budget prévisionnel 2025.
- élection d'administrateurs.
- pouvoirs pour les formalités.



# **PROJETS DE RÉSOLUTIONS**

## PROJETS DE RÉSOLUTIONS EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUILLET 2025

### **1<sup>ère</sup> résolution**

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral du MEDEF de l'Est Parisien portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **2<sup>ème</sup> résolution**

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve le rapport financier du MEDEF de l'Est Parisien portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **3<sup>ème</sup> résolution**

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve sans réserve le rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **4<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés.

### **5<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale décide d'affecter dans son entièreté le résultat positif de 69 657,16 € de l'exercice 2024 au report à nouveau.

### **6<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et au Conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

### **7<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2025, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 13 février 2025 et présenté dans le rapport moral, financier et d'activité pour l'exercice 2024.

### **8<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Madame Marie-Anne CANTO (DIAL ONCE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **9<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Monsieur Franck DEVEUGHELE (CLE JOB) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **10<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Monsieur Benjamin GRANGE (GRANGE & Associés) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **11<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Madame Mariam KHATTAB (MOZAIK RH) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **12<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Madame Sylvie LE MAUX (ENKO CONSEIL) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **13<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Monsieur Franck RAIMBAULT (AIR FRANCE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **14<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Madame Carinne GUILBERT (Fédération des Entreprises de Propreté) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Professions) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **15<sup>ème</sup> résolution**

Après avis favorable du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale désigne Monsieur Philippe SERVALLI (FFB - GRAND PARIS ILE DE FRANCE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Professions) du MEDEF de l'Est Parisien pour un nouveau mandat de (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2027.

### **16<sup>ème</sup> résolution**

Suite à sa cooptation en date du 6 juin 2024, l'Assemblée Générale désigne de Madame Marie-Charlotte FAMILIADES (THÉS LA PAGODE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat de (2) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2026.

### **17<sup>ème</sup> résolution**

Suite à sa cooptation en date du 6 juin 2024, l'Assemblée Générale désigne Madame Marie HOMBROUCK (ATORUS EXECUTIVE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat de (2) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2026.

### **18<sup>ème</sup> résolution**

Suite à sa cooptation en date du 21 novembre 2024, l'Assemblée Générale désigne Monsieur Fahd KHADRAOUI (MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat de (2) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2026.

**19<sup>ième</sup> résolution**

Suite à sa cooptation en date du 13 février 2025, l'Assemblée Générale désigne Monsieur Daniel WEIZMANN (NEJO CONSULTING) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat de (2) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2026.

**Dernière résolution**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président - avec faculté de subdéléguer - pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires ou statutaires, de publicité et d'enregistrement des décisions de ce jour.



**VINCENNES :  
UN LIEU UNIQUE**



## Un lieu unique





Le MEDEF de l'Est Parisien (93 | 94) est une organisation patronale interprofessionnelle, territoriale et représentative fondée en 1927.

Les marques « MEDEF de l'Est Parisien », « Lettre M » et « mon MEDEF & Moi » sont des marques déposées et protégées.



ORGANISATION PATRONALE INTERPROFESSIONNELLE  
TERRITORIALE & REPRÉSENTATIVE FONDÉE EN 1927

SEINE-SAINT-DENIS | VAL-DE-MARNE

[WWW.MEDEF9394.ORG](http://WWW.MEDEF9394.ORG)